

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, alors partout, acceptons frais vire.

332-1930 — 692-4878
70, Dalhousie, Québec

LE SOLEIL

Joyeuses fêtes!
Les experts en location

LOU-TEC

627-1331 • 687-5757
835-3343 • 228-1718

MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1988

QUÉBEC, 82^e ANNÉE, NO 352
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
ILES DE LA MADELEINE-GASPÉ-RIVIÈRE AU RENARD-PERCÉ-ABITIBI 50¢

35¢

LES ARTS

André-Philippe Gagnon révèle le secret de son succès

Le célèbre imitateur n'a pas oublié ses débuts difficiles. André-Philippe Gagnon, dont la passion pour l'imitation remonte à l'enfance, attribue son succès à la complicité de Stéphane Laporte et de ses amis. Il affirme que c'est sa participation au « Johnny Carson Show » qui a consacré sa carrière. **B-9**



LE SPORT

Perron heureux de retourner au Forum avec les Nordiques

Chassé du Forum, le printemps dernier, Jean Perron y retourne, ce soir, mais derrière le banc des Nordiques avec l'idée de faire taire ses dénigrateurs. **S-2 à S-5**

LA RÉGION

Plusieurs hôpitaux ferment des lits durant les Fêtes

Comme c'est le cas à chaque année, en raison des congés accordés au personnel, plusieurs hôpitaux de la région fermeront des lits durant les Fêtes. **A-3**

LE MONDE

Le Comité international de la Croix-Rouge quitte le Liban

Pour la première fois de son histoire, le Comité international de la Croix-Rouge abandonne ses activités dans un pays, en l'occurrence le Liban. **A-13**

L'ÉCONOMIE

Une croissance économique soutenue et baisse du chômage

Selon les perspectives économiques de l'OCDE, le Canada connaîtra une croissance économique soutenue et une baisse du chômage d'ici 1990. **B-1**

LA CONSOMMATION

Aux Fêtes, réceptions sans cauchemar avec les «mocktails»

Quel breuvage offrir aux invités qui ne consomment pas d'alcool ou à l'automobiliste prévoyant? Il y a les «mocktails» ou cocktails raffinés sans alcool. **C-1**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5
Le Québec	A-6 à A-10
Le Monde	A-12 à A-15
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-6 à C-9
Arts	B-8 à B-11
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-11
Économie	Cahier B
Éditorial	B-10
Horoscope	C-9
Mots croisés	C-7
Mot mystère	C-7
Où aller à Québec	B-11
Patron	C-9

LA MÉTÉO

Aujourd'hui, pluie en matinée se changeant en neige en après-midi. Maximum de près de 2. Demain: un ciel plutôt couvert. **S-16**

En appliquant la clause « nonobstant »

Bourassa: j'ai privilégié les droits collectifs des Québécois

« Comme M. René Lévesque l'avait fait, avec réticence », en faisant adopter la loi 101, le premier ministre Bourassa soutient avoir finalement privilégié les droits collectifs des Québécois en maintenant l'affichage unilingue français à l'extérieur des commerces.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Partout ailleurs en Amérique du Nord, l'arbitrage aurait été du côté des droits individuels. J'avais un arbitrage à faire. Je l'ai fait avec beaucoup de réticence parce qu'il n'y a pas de

précédent au Québec, et nulle part ailleurs, d'un premier ministre qui se trouve à suspendre des libertés fondamentales », a-t-il déclaré, hier, à l'Assemblée nationale, au cours du débat sur l'adoption de principe du projet de loi 178 sur l'affichage commercial.

« La tradition du parti, la rai-

son et le cœur faisaient en sorte qu'on devait essayer de préserver au maximum ces droits individuels (...) Mais finalement, quand il a fallu arbitrer entre les droits individuels et les droits collectifs, j'ai arbitré du côté des droits collectifs en acceptant d'appliquer la clause dérogatoire », a ajouté M. Bourassa.

Le premier ministre a rappelé à grands traits l'histoire des luttes linguistiques depuis les années 60: les déchirements de M. Jean-Jacques Bertrand à

l'époque de la loi 63, sa propre fierté d'avoir fait du français la seule langue officielle au Québec (loi 22), les hésitations de M. René Lévesque au moment d'adopter la loi 101.

Il a également souligné que c'est un ministre péquiste, M. Gerald Godin, qui a apporté les premiers amendements à la loi 101. « Nous ne sommes pas les premiers à toucher à la loi 101. Vous nous avez ouvert la voie, a-t-il lancé à l'Opposition péquiste. Nous continuons l'œu-

vre du Parti québécois avec l'esprit de son père fondateur ».

Réplique du PQ

Le chef de l'Opposition, M. Guy Chevrette, a raillé les préoccupations pour les libertés fondamentales dont le premier ministre fait constamment état.

« Il ne faudrait pas que le premier ministre prenne les Québécois pour des naïfs », a-t-il lancé, rappelant que c'est à la demande de M. Bourassa que M. Pierre Elliott Trudeau a uti-

Suite A-2, Bourassa...



Le ministre responsable de la langue, Guy Rivard, donne l'accolade à son collègue le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, peu après l'annonce par ce dernier qu'il quittait le cabinet Bourassa.

Démission de 3 ministres anglophones

Les ministres Clifford Lincoln, Herbert Marx et Richard French ont annoncé hier à l'Assemblée nationale qu'ils voteront contre le projet de loi du gouvernement sur la langue d'affichage et qu'en conséquence, ils démissionnent du conseil des ministres. Les trois demeurent cependant députés libéraux.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Sans jamais blâmer leur collègue John Ciaccia, seul ministre anglophone qui a choisi de rester au cabinet, MM. Lincoln, Marx et French ont tous invoqué leur conscience pour expliquer leur décision. Les trois ont aussi affirmé leur attachement au Québec et leur compréhension de l'insécurité des francophones.

M. Lincoln, qui était ministre de l'Environnement, a livré le discours le plus émotif. Se défendant d'être le leader des anglophones, un titre que tout le monde lui a attribué, particulièrement depuis une semaine, il a déploré qu'en cinq jours le gouvernement retire aux minorités les droits que les juges ont mis cinq ans à leur reconnaître.

Il a comparé la décision du gouvernement à celle de parents qui procureraient des bicyclettes à 12 vitesses à leur cinq enfants et les laisseraient s'amuser dans la rue tandis qu'en même temps ils donneraient un petit vélo à l'enfant anglophone qu'ils auraient adopté et lui ordonnerait de n'utiliser sa bicyclette que dans le garage, en tenant la porte bien fermée.

« Il ne veut pas faire de la bicyclette derrière une porte fermée et c'est ça qu'on vient

5 pages

Le mouvement Québec français essuie un échec avec Bourassa
A-10

L'affichage à l'intérieur des commerces y voit des difficultés
A-9

500 jeunes manifestent au parlement
A-6

Un pan de mur libéral est tombé
B-10

Hydro est avertie de ne pas abuser des turbines de LG-2

Pour rencontrer les demandes extrêmes d'électricité au cours de l'hiver, Hydro-Québec envisage de pousser à leur maximum certaines turbines de la centrale LG-2, à la baie James. Au point où la société « MIL-Tracy », le concepteur de huit des 16 turbines de cette centrale, doit rappeler à Hydro-Québec que cela doit demeurer un recours exceptionnel.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage d'une lettre, datée du 29 novembre 1988 et dont LE SOLEIL a obtenu copie. Expédiée à Hydro-Québec par le président de « MIL-Tracy », M. Paul M. Gremaux, elle traite de la possibilité d'ainsi soutenir une certaine de mégawatts (MW) supplémentaires de la centrale LG-2, durant l'hiver 1988-1989.

« Nous tenons à vous rappeler, écrit M. Gremaux, que si nos machines de LG-2 (à la baie James) venaient à fonctionner même temporairement pour des périodes de pointe exceptionnelles en surpuissance, tel que décrit dans la note jointe, nous tenons absolument à décharger toute responsabilité quant aux conséquences éventuelles sur les vibrations, la cavitation et la tenue mécanique des groupes.

« De plus, ajoute-t-il, nous n'encourageons pas ce mode d'opération car, indépendamment des dommages que pourraient subir ces machines et les

perdes d'Hydro par voie de conséquence, nous tenons à maintenir notre réputation au même niveau d'excellence déjà conférée à MIL-Tracy pour ses matériels fournis à la baie James et à Hydro-Québec en particulier. »

Le document d'analyse, éga-

lement remis au SOLEIL, tempère la position exprimée par le président de la société. Ainsi, « MIL-Tracy » ne voit pas d'inconvénients majeurs à utiliser la surcourse de ses turbines de La Grande ». Mais, il ne faut pas faire de cette modification temporaire une règle.

En conclusion de ce document, on lit que: « Puisque cette augmentation dégrade aux critères de conception des deux centrales et conduit à opérer les turbines dans des régimes plus

Suite A-2, Hydro...

Le nombre « limite » des passagers du Lomer-Gouin est porté de 150 à 300

Une négociation ardue avec la Garde Côtière et une nouvelle inspection des équipements du traversier Lomer-Gouin en fin d'après-midi hier auront permis de ramener de 150 à 300 la capacité de ce navire qui assure la navette Québec-Lévis.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le service des inspections a cependant refusé de lever complètement les restrictions sur ce traversier qui peut normalement accueillir 700 usagers.

Quant aux motifs qui ont entraîné, vendredi dernier, une ré-

duction de près de 80 % de la capacité du Lomer-Gouin, le président de la Société des traversiers du Québec (STQ), M. Jean-Yves Gagnon, estime qu'ils étaient « insuffisants » pour justifier une telle décision et que la sécurité des passagers n'était pas en danger. Il en veut

Suite A-2, Lomer-Gouin...



Un employé du Lomer-Gouin affiche le nouveau certificat permettant au traversier de prendre 300 personnes au lieu de 150.

vente du million

une grande vente!

À GAGNER 3 CHRYSLER LE BARON
(1 par magasin)

AMEUBLEMENTS TANGUAY
L'entreprise de l'année

LÉVIS 833-4511
BEAUPORT 667-6282
CARREFOUR LES SAULES 871-4411
Administration et service 872-2242

Suites de la première page



L'ex-ministre de la Sécurité publique, M. Herbert Marx.



L'ex-ministre des Communications, M. Richard French.

Démission...

le français « plutôt que de faire quelque chose qui est encore plus humiliant ».

Marx optimiste

Le ministre de la Sécurité publique, M. Herbert Marx, a profité de son discours pour faire un peu d'histoire juridique, sociale et politique.

Au plan juridique, il a expliqué avoir toujours été un ardent opposant aux clauses dérogatoires aux chartes des droits. Au plan social, il a soutenu que Montréal, ville anglaise jusque dans les années soixante, est devenue une ville essentiellement française.

Au plan politique, M. Marx est remonté jusqu'à l'abolition des droits des Franco-Manitobains et jusqu'à la crise des écoles séparées, en Ontario, où l'on pouvait parler de racisme véritable, selon lui.

Si le Québec a maintenant un visage français et doit le garder, « il n'y a pas une ville au monde, ces jours-ci, où c'est 100 % d'une langue ou d'une autre », a soutenu M. Marx.

Après avoir lancé un appel aux Manitobains pour qu'ils ratifient l'accord de Lac-Meech parce qu'il est bon pour le Canada et pour le Québec, M. Marx a terminé son discours sur une note d'optimiste adressée à ses concitoyens anglophones.

« Quand la poussière sera retombée, dans quelque temps, après les fêtes, nous devons recoller les morceaux. Et pour vous dire la vérité, je suis très optimiste à propos du Québec, très optimiste pour Montréal. Et ceux d'entre nous qui s'opposent à ce qui arrive aujourd'hui doivent travailler à l'intérieur de nos institutions démocratiques pour lever cette prohibition de l'usage de la langue anglaise. »

French excuse Bourassa

Le ministre des Communications, qui était aussi délégué à la Technologie et titulaire des Approvisionnements et Services, M. Richard French, a cherché à excuser M. Bourassa.

Au cours du passage où il s'est exprimé en anglais, M. French a soutenu que « si le premier ministre du Québec n'a pas respecté les engagements du parti, c'est parce que (croyez-moi quand je vous le dis), en son âme et conscience, il ne croyait pas que la présence d'une deuxième langue sur les affiches placées à l'extérieur serait tolérable, ou permettrait d'empêcher l'érosion de la force de la langue française ».

M. French a aussi rappelé que le premier ministre René Lévesque avait souligné, lors de l'adoption de la loi 101, que la charte des droits primerait sur la charte de la langue française et que cela permettrait de recevoir des avertissements s'il arrivait que n'avaient pas été préservés les droits des collectivités ou les droits des individus.

Rencontrant ensuite la presse, comme ses collègues l'avaient fait avant lui, M. French a reconnu que depuis près d'un an, il était moralement convaincu que le gouvernement ne pourrait respecter le programme du PLQ en matière d'affichage et qu'il allait éventuellement devoir démissionner pour cette raison.

Il a assuré quitter le gouvernement sans rancune ni amertume, après « trois années fantastique ».

Bourassa...

lisé la Loi sur les mesures de guerre, en 1970.

Il a également souligné que le gouvernement libéral n'a pas hésité à utiliser la clause « nonobstant » pour déroger à l'article de la Charte québécoise des droits garantissant la liberté de conscience, dans le cas du projet de loi 107.

Contrairement à ce que prétend M. Bourassa, le chef de l'Opposition a déclaré qu'il a été incapable de faire un choix entre les libertés individuelles et les droits collectifs.

« Comme d'habitude, sans principe, sans conviction, qu'est-ce qu'il a fait? Il a décidé de jouer à l'essuie-glace: si je donnais un petit eu ici, un petit peu là, on s'en sortirait peut-être comme ça. On se ramasse avec les deux communautés insatisfaites. »

Le débat sur le projet 178 s'est prolongé tard cette nuit. Son principe sera voté à l'Assemblée nationale à la fin de l'avant-midi. L'adoption définitive devrait théoriquement être chose faite ce soir.

Ciaccia fait appel à la générosité des anglophones

Seul ministre anglophone à ne pas avoir démissionné, M. John Ciaccia a lancé un appel à la compréhension et à la générosité des anglophones du Québec, leur demandant de comprendre le sentiment d'insécurité culturelle qui habite les francophones.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

M. Ciaccia était torturé, hier, quand il a annoncé qu'en dépit de ses convictions personnelles, il se ralliait à la décision du gouvernement de maintenir la règle de l'unilinguisme français dans l'affichage commercial extérieur.

« La communauté francophone se sent menacée, je le comprend. En tant que non francophone, je n'ai pas vraiment le droit de dire que ces craintes sont mal fondées », a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale.

S'adressant aux anglophones du Québec, il a dit comprendre leur colère et leur frustration, suite à la décision du gouvernement, mais il a leur demandé de faire en sorte que les francophones changent la perception qu'ils en ont, de manière à ce tombe la « barrière psychologique » qui sépare les deux communautés.

« Peut-être un geste de générosité, de compréhension et de tolérance de notre part, même si nous pouvons avoir l'impression que le gouvernement nous a laissés tomber », a-t-il déclaré. Pour la première fois, le député de Mon-

Hydro...

perturbés, l'usage de la pleine course doit être limité aux périodes critiques. Un usage immodéré conduirait d'ailleurs au gaspillage d'énergie compte tenu de la perte non négligeable de rendement. »

Il n'a pas été possible de savoir si Hydro utilisera cette option pour obtenir plus d'énergie, cet hiver. MIL-Tracy a laissé entendre que le ton de la lettre ne constitue qu'une simple précaution juridique.

Le vice-président ingénierie, M. Paul Hudon, a soutenu qu'Hydro fait le bon choix en allant chercher les mW disponibles. Il a rappelé que la période de garantie des engins est terminée et que MIL-Tracy indique simplement qu'elle ne veut pas prendre une responsabilité qu'elle n'a plus à assumer.

Selon la firme, les machines peuvent supporter le rendement demandé, mais sur de courtes périodes. L'entreprise a vendu la moitié de la puissance électrique installée au Québec, soit 12,500 mW sur 25,000 mW.

Lomer-Gouin...

pour preuve le fait que le second traversier, le Alphonse Desjardins, n'a pas été l'objet de telles mesures en dépit d'un équipement comparable.

Selon lui, les inspecteurs ont jugé que « l'équipage n'avait pas réagi assez rapidement » lors de l'exercice de naufrage simulé de vendredi dernier. Il admet cependant que « quelques » gilets de sauvetage pouvaient être gelés et que les coffrets qui les renferment datent sérieusement.

M. Gagnon a souligné qu'on étudiait présentement les meilleurs moyens de remplacer ces coffrets et d'assurer leur étanchéité. « On avait prévu de les remplacer et ça devrait se faire au printemps » a-t-il indiqué au SOLEIL.

De fait, hier après-midi encore, les inspecteurs de la Garde côtière ont écarté un certain nombre de ces vestes de sauvetage. Il n'y a pas eu cependant d'exercice d'urgence simulé et la capacité de l'équipage de réagir correctement n'a donc pas été mesurée. Le certificat d'inspection a néanmoins permis de porter à 300 passagers la limite permise sur le Lomer-Gouin.

Curieusement également, LE SOLEIL avait été averti de la visite des inspecteurs de la Garde côtière sur la traversée de 4h. Les dirigeants de la Traversée de Québec étaient également sur le navire tout au long de l'inspection qui a duré plus d'une heure. Le certificat d'inspection a été changé immédiatement dans la cabine des passagers au cours de la quatrième traversée, au retour de Lévis, vers 5h40.

Par ailleurs, le président du Syndicat des travailleurs de la traversée (CSN), M. Luc Desjardins s'est opposé énergiquement au fait que « l'on tente maintenant d'imputer à l'équipage la responsabilité de l'échec aux inspections de la Garde côtière vendredi dernier ».

Selon le représentant syndical, ce serait plutôt le personnel cadre du navire qui aurait paniqué lors de cette situation d'urgence simulée. « Le capitaine a paniqué lorsque son premier lieutenant a simulé une crise cardiaque sous l'ordre des inspecteurs. On peut être rapides lorsque les ordres sont bien donnés », expliquait-il hier au Soleil.

Ce dernier a également blâmé la STQ de ne pas avoir informé sa clientèle de la réduction de ses services et des motifs de ces restrictions.

noël chez simons



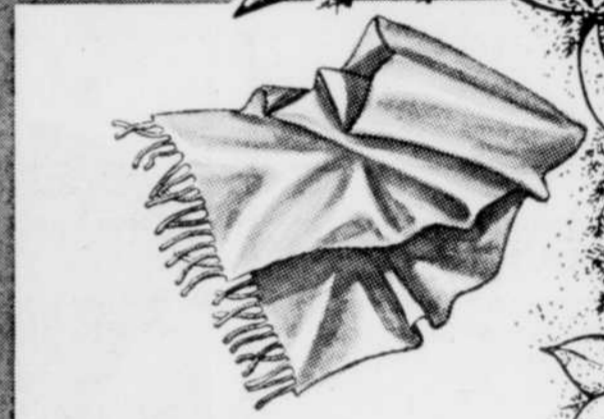
LE PULL SHETLAND POCHE POITRINE 35.95: un pull exclusif dans la boîte-cadeau simons... pure laine shetland, marine, forêt, taupe, charbon, gris, rouge. forme ample, encolure ronde, p.m.g. tg.



LES CHEMISES-ÉCUSSON À RAYURES 19.99: marine et blanc, vert et blanc, brun et blanc, des rayures bâtons imprimées sur le pur coton pour des chemises à poche-écusson offertes à prix exceptionnel.



LES GANTS DE CUIR SOUPLE 29.95: un vaste assortiment de gants doublés pour lui... tous en cuir souple, avec ou sans nervures sur la main, en brun, noir, gris, liège. 7½ à 10.



NOS FOULARDS LAINE D'AGNEAU 19.99: une belle collection importée de paris de foulards unis en couleurs mode, pure laine d'agneau, franges roulées.



LE PULL-OVER DE SKI PATAGONIA 135.00: en synchilla® ce fameux tissu polyester révolutionnaire pour son confort, sa chaleur et sa légèreté tout en étant robuste à toutes épreuves. forme pull-over, rouge, sapin ou vert lime à liséré contrastant. m.g.tg.

la maison
simons

LA QUOTIDIENNE
tirage du 20 décembre
6-6-6
5-5-9-9

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY.

GALERIES DE LA CAPITALE.

VIEUX QUÉBEC



La circulation aérienne a été perturbée à l'aéroport de Québec, hier matin, à cause du verglas qui a rendu les pistes très glissantes à Dorval. La plupart des appareils qui faisaient route vers Montréal ont dû patienter à Québec, parce qu'il leur était impossible d'atterrir sur la glace. Au plus fort, une vingtaine d'appareils, passagers à bord, ont été retenus sur la rampe. La situation est revenue à la normale vers 10 h, certains avions accusant des retards de près de deux heures.

La neige, la pluie et le verglas ont causé bien des désagréments hier

Les rafales de neige, entremêlées de pluie et de verglas, ont rendu les routes périlleuses, hier matin, dans la région de Québec.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Plusieurs dérapages, quelques accrochages et un carambolage mineur ont été signalés sur les boulevards de l'agglomération

urbaine de Québec tandis qu'à l'aéroport de Québec, les avions à destination de Montréal avaient jusqu'à deux heures de retard.

À Leclercville, un homme est mort après avoir perdu la mai-

trise de son véhicule sur la route 132. La victime est Pierre-Raymond Pérusse, 43 ans, de Montréal. L'accident est survenu vers 23 h, lundi, au moment où cette dépression débutait.

Ailleurs dans l'Est de Québec, on ne rapportait aucune tragédie routière. Dans la réserve faunique des Laurentides, un secteur constamment à la merci des in-

tempéries, un camion-remorque s'est renversé au kilomètre 125.

Sur la Côte-Nord, la neige continuait de tomber, hier soir. On attendait entre 5 et 15 centimètres de flocons. Chez nous aujourd'hui, la température sera de nouveau à la baisse, pour revenir près des normales saisonnières, qui varient de -10 à -13°Celsius. Demain, on prévoit de la neige.

Les hôpitaux réduisent leurs activités durant la période des Fêtes

Plusieurs hôpitaux de la région de Québec fermeront des lits durant la période des Fêtes, comme c'est le cas à chaque année, alors que d'autres ne ferment pas de lits comme tel, mais voient leur taux d'occupation diminuer de manière importante, en raison du fait que les interventions non urgentes sont remises au mois de janvier.

Aucun hôpital ne prévoit de problèmes d'engorgement à l'urgence, à moins, disent les directeurs généraux, qu'il se produise une catastrophe. Dans tous ces hôpitaux, les fermetures de lits sont à peu près identiques à celles de l'année dernière.

Cette réduction des activités est rendue nécessaire, ont expliqué les directeurs généraux, par les congés qu'on doit accorder au personnel hospitalier pendant cette période.

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, 98 lits seront fermés du 22 décembre au 8 janvier, et l'on n'ouvrira que deux salles d'opération sur neuf, en raison des chirurgies non urgentes qui ne sont pas pratiquées pendant cette période.

L'Hôtel-Dieu de Lévis procède pour sa part à la fermeture de 60 lits pendant la période des Fêtes, ces fermetures correspondant aux chirurgies non urgentes qui ne sont pas admises pendant cette période.

À l'hôpital Laval, c'est également 98 lits qui seront fermés du 21 décembre au 8 janvier, dont 29 lits en chirurgie générale, 44 lits en pneumologie et 25 lits en cardiologie. Avec ces fermetures, on estime que le taux d'occupation des lits restants sera de l'ordre de 85%.

Quant à l'hôpital Jeffery Hale, 33 lits seront fermés, soit un étage au complet, du 21 décembre au 6 janvier. Pour fermer un étage et réaliser en même temps certaines économies sur les frais d'entretien, on regroupe les unités de soins pendant cette période.

À l'hôpital du Saint-Sacrement, 148 lits seront fermés du 22 décembre au 2 janvier, mais si les besoins s'en faisaient sentir, il y aurait possibilité d'ouvrir des lits. Comme dans plusieurs autres hôpitaux, certaines unités ne sont pas soumises à de telles fermetures de lits, comme l'obstétrique, la pouponnière, la salle d'urgence, les soins prolongés, l'unité de courte durée gériatrique, l'unité des grands brûlés, la pédiatrie, les soins intensifs et l'unité coronarienne.

Les autres grands hôpitaux de la région, soit le CHUL, l'hôpital Saint-François-d'Assise, le Christ-Roi, Chauveau et l'Hôtel-Dieu de Québec ne procèdent pas à des fermetures de lits, mais comme ils cessent également, du 22 décembre au 3 ou 4 janvier, les admissions pour chirurgie non urgente, ils réduisent ainsi leur taux d'occupation d'environ 40 ou 50%, ce qui laisse assez de latitude pour les congés du personnel et également pour les admissions urgentes.

Entre Québec et Montréal, sur la rive nord Via Rail ne peut dire quand son service redeviendra normal

Via Rail ne pouvait encore, hier, préciser quand le train qui relie Québec à Montréal, sur la rive nord, pourra reprendre son service normal. Et les usagers de cette desserte ferroviaire devront apprendre à vivre avec les pannes tant que la société d'État n'aura pas remplacé son matériel roulant sur cette voie.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« On essaie de réparer le plus rapidement possible les autorails », indiquait hier un porte-parole de Via, M. Marcel Bordeleau. Quant à savoir si le service pourrait reprendre normalement avant la période des Fêtes, ce dernier s'est dit incapable d'en donner l'assurance.

Quant à savoir pourquoi ces équipements n'ont pas subi les réparations nécessaires pendant les 20 mois d'interruption de ce service, M. Bordeleau a précisé que les autorails avaient été utilisés ailleurs en Ontario et au Nouveau-Brunswick durant ce temps.

Le service de trains de voyageurs entre Québec et Montréal, sur la rive nord, a été interrompu le 1er avril 1987 à la suite de l'ef-

fondrement du pont de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il a repris la semaine dernière et connaît depuis des difficultés constantes.

« Il va malheureusement falloir s'habituer à vivre avec des pannes tant que nous ne disposerons pas de matériel neuf pour assurer ce service », a averti M. Bordeleau. Les autorails datent de plus de 30 ans et « l'hiver est toujours plus dur pour ce type de train », a-t-il indiqué au SOLEIL.

Entre-temps, le service continuera d'être assuré en partie par le train et en partie par l'autobus sur ce trajet.

Une mort jugée d'abord naturelle se change en meurtre, à Beauport

Près d'un mois et demi après la mort d'une femme de Beauport, l'époux vient d'être arrêté et accusé de meurtre prémédité.

par MICHEL TRUCHON
LE SOLEIL

Ce long délai s'explique par le fait que les enquêteurs Miller et Bernier ont préféré attendre les résultats des analyses en laboratoire avant de porter l'affaire devant les tribunaux.

L'accusé dans cette histoire pour le moins inusitée est Richard Lamontagne, âgé de 31 ans, domicilié au 164, rue Noël-Henri, dans le quartier Villeneuve. Il a été mis en cellule en attendant l'enquête préliminaire qui aura lieu le 10 janvier.

La victime est son épouse, Christine Langlois, âgée de 26 ans. Son mari avait appelé l'am-

bulance, à l'aube du 12 novembre, signalant que la femme était mal en point, qu'elle ne semblait plus respirer.

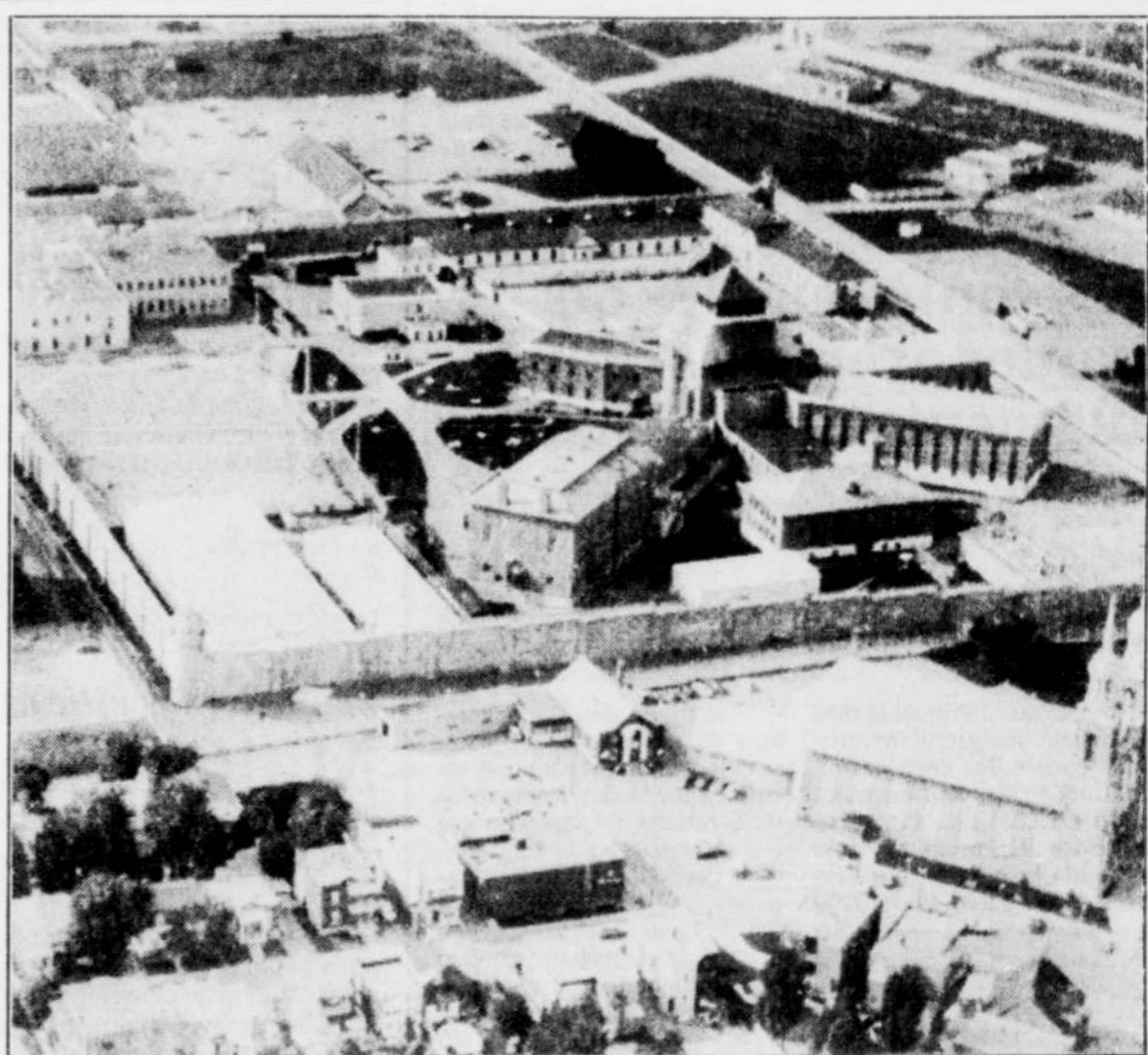
Les ambulanciers, constatant qu'elle était morte, la transportèrent à l'hôpital pour que le décès soit constaté. Le corps ne portait aucune marque de coup ou trace de violence et selon toute apparence la mort était naturelle. Mais une première investigation devait démontrer que la jeune femme ne prenait pas de médicament et qu'elle n'avait pas de maladie susceptible de la faire mourir brusquement.

Le coroner fut prévenu et ordonna une autopsie. Un premier examen du corps ne montra aucune lésion extérieure mais le patho-

logue découvrit des traces d'hémorragie au larynx et aux carotides. Ce sont les prélèvements faits lors de cette autopsie qui ont été envoyés aux experts de Montréal. Ceux-ci en seraient venus à la conclusion que la femme était morte étouffée.

Somme toute, la mort de Christine Langlois n'aura semblé naturelle que pendant quelques heures. La police de Beauport a tout de suite été saisie de cette affaire de mort suspecte et le mari, Richard Lamontagne, a été interrogé à de nombreuses reprises. Selon certains renseignements, il aurait gardé un mutisme total lors de ces interrogatoires.

Le couple était marié depuis trois ans et n'avait pas d'enfant. Richard Lamontagne, un colosse, est un bénéficiaire de la RAAQ, à la suite d'un accident subi il y a quelques années.



Le Service correctionnel canadien a fermé définitivement, hier, le vieux pénitencier de Laval ci-haut qui avait été ouvert il y a 115 ans.

Les derniers détenus du pénitencier de Laval arrivent à Port-Cartier

Le Service correctionnel canadien a laissé la clé sur la porte du vieux pénitencier de Laval, hier, à Montréal.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

« Dans les faits, le pénitencier de Laval est fermé depuis aujourd'hui (hier) », a dit un porte-parole du Service correctionnel, Carl Pelletier.

Les grilles du vieux pénitencier montréalais ont été effectivement laissées ouvertes avec le départ d'un dernier contingent de détenus pour Port-Cartier, sur la Côte-Nord.

Auparavant incarcérés à Laval comme leurs précédents collègues, 17 derniers détenus ont

été admis à l'établissement de Port-Cartier en début d'après-midi. La population carcérale de l'établissement port-cartois se situe maintenant à un peu moins de 180 personnes.

Le Service correctionnel canadien avait décidé de fermer Laval à cause de sa vétusté. Avec ses 115 ans, le pénitencier de Laval était franchement du style « Alcatraz » avec murs massifs et grilles de fer.

L'établissement de Port-Cartier est en revanche flambant neuf. Sa capacité théorique d'hébergement est de 240 détenus.

« D'autres détenus seront déplacés à Port-Cartier après les Fêtes en provenance d'autres établissements au Québec », a dit le porte-parole du Service correctionnel.

Il y a quelques mois, la perspective d'un déménagement à Port-Cartier avait soulevé quelque remous au « pen » de Laval.

Aucun détenu ne s'est cependant prévalu d'un recours devant les tribunaux pour empêcher son transfert, a dit le porte-parole du Service correctionnel.

À l'heure d'aujourd'hui, de diverses sources, les détenus sont plutôt satisfaits d'avoir quitté la vieille institution pour Port-Cartier.

S **OLDE**
40%
DE RABAIS

LA BOUTIQUE DE
PLACE LAURIER OFFRE 40%
DE RABAIS SUR TOUTES LES
ROBES, TAILLEURS, JUPES,
PANTALONS ET CHANDAILS.
PREMIERS RENDUS...



VOIR P.7

Norman

BUDGETS MUNICIPAUX

Hausse prévisible de 3.8 % pour les Charlesbourgeois

Les citoyens de Charlesbourg peuvent s'attendre à une légère augmentation de leur compte de taxes en 1989. Selon les avis de présentations déposés lors de la séance du conseil, lundi, il semble que la hausse que le maire Ralph Mercier annoncera demain sera autour de 3.8 %.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

La taxe foncière générale serait ramenée de \$1.9005 à \$1.8180 et la taxe foncière spéciale de \$0.2358 à \$0.1775.

Certaines taxes de services augmenteraient aussi. La taxe de ramassage des ordures passerait de \$85 à \$92, celle pour

les piscines de \$18 à \$22. Toutefois les taxes pour l'aqueduc et l'égout demeureraient au même taux, respectivement à \$95 et \$70. La taxe d'affaires grimperait à 11.9 % alors qu'elle était à 11.25 % en 1988.

Enfin, s'il n'y a pas de changement, le budget des dépenses augmenterait de près de \$6 millions, passant de \$46.5 millions à \$52.3 millions.

Facture majorée de \$18 pour les Beauportois

Le compte de taxes des contribuables de Beauport augmentera de \$18 en 1989. C'est ce qu'a laissé savoir le maire de la municipalité, M. Jacques Langlois, en indiquant que la taxe foncière demeurerait au même taux : \$1.96 des \$100 d'évaluation.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Cependant, d'après les vérifications effectuées par LE SOLEIL, le rôle d'évaluation connaît une hausse d'environ 5 %, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter les comptes de taxes dans la même proportion en raison du maintien du taux de la taxe foncière. L'augmentation serait donc plus forte que ce que laisse savoir les prévisions du maire.

Selon lui, l'augmentation des comptes est due unique-

ment à la hausse de la taxe de ramassage des ordures qui passe de \$100 à \$110 et à celle de l'aqueduc qui sera de \$168 au lieu de \$160. La taxe d'affaires par ailleurs est fixée à 11 % en 1989 alors qu'elle était de 10.5 % en 1988.

Dans l'ensemble, les dépenses sont en hausse de 8.6 %, le budget global totalisant \$51 millions en 1989 au lieu de \$47 millions. Les secteurs touchés le plus fortement par une augmentation sont le service de la dette avec une hausse de 15.4 % et l'immobilisation avec 28.4 %.

Les contribuables de Vanier exemptés d'une augmentation de taxes

Il n'y aura pas de hausse des comptes de taxes à Vanier en 1989. C'est ce qu'a annoncé, cette semaine, le maire Robert Cardinal.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Le compte du contribuable sera donc gelé malgré l'annonce d'une hausse des dépenses de plus de \$580,000 pour un grand total de \$9,634,122. Les taxes de service demeurent au même taux et la taxe foncière est ramené de \$1.52 à \$1.40 des \$100



Robert Cardinal, maire de Vanier.

d'évaluation pour tenir compte des augmentations de l'évaluation des propriétés.

Selon le maire, l'augmentation des dépenses sera compensée par l'appropriation du surplus accumulé. Il indique les trois raisons de cette hausse des dépenses : l'amélioration de la caisse de retraite des employés, l'embauche de personnel à l'hôtel de ville et au service de protection publique et l'augmentation des quotes-parts régionales.

Par ailleurs, les revenus additionnels proviennent entre autres de la perception de la taxe sur de nouvelles constructions.

Pour ce qui est du programme triennal d'immobilisation, M. Cardinal entrevoit des dépenses de \$27.7 millions notamment dans la réfection d'égout de surface, la construction du viaduc, boulevard Pierre-Bertrand, la réfection du pavage, l'amélioration des édifices municipaux et l'acquisition de machineries.

Rive-Sud de Québec

Les citoyens de 4 villes voient leurs impôts municipaux relevés de 4 à 6 %

LÉVIS — Les nouveaux budgets qui ont été acceptés, ces jours derniers, dans quatre villes de la rive-sud de Québec laissent entrevoir des comptes de taxes devant porter des augmentations qui s'établiront surtout entre 4 et 6 %, en 1989.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

L'évolution en général est plus fortement ressentie à Saint-Jean-Christophe, où l'essor dans la construction vient de porter de \$213 à \$236 millions le total de l'évaluation imposable. L'expansion a fait cependant grimper le budget municipal à \$6.9 millions, ce qui signifie une augmentation de 19 %. Le taux de l'impôt foncier général passe donc de \$1.01 à \$1.08 par \$100 de la valeur imposable.

Peu de changement est cependant prévu en ce qui concerne les taxes de services à Saint-Jean-Christophe. Le compte de taxes comportera une augmentation moyenne de 6.1 % dans le secteur desservi par les services d'eau; dans le secteur rural, l'augmentation moyenne sera de 7.1 %.

À Montmagny, le budget pour 1989 connaît une croissance de 10 % pour atteindre les \$6.6 millions. Le taux de l'impôt foncier passe de \$1.57 à \$1.65 par \$100 d'évaluation, ce qui représente une augmentation de 4.9 %. La taxe de commerce, qui était au taux de 3.5 %, sera désormais de 4 % de la valeur locative, ce qui permet à la ville de maintenir un budget de \$100,000 pour la promotion. Une particularité pour cette ville de la Côte-du-Sud est une dette peu élevée, soit un montant de \$5.4 millions, ce qui équi-

vaut à 2.53 % des valeurs foncières.

À Saint-David-de-l'Auberivière, un nouveau rôle d'évaluation vient d'accroître de 50 % la valeur des biens fonciers. Le nouveau budget totalise \$3,561,909, ce qui

signifie une croissance de 5.5 %. Le taux de l'impôt foncier, qui était de \$1.87 avec l'ancien rôle d'évaluation, est maintenant établi à \$1.27, ce qui se traduira quand même par une augmentation de 3.9 % sur la facture moyenne qui sera adressée aux contribuables.

À Saint-Étienne, le budget annuel s'élève à \$3,129,466, soit une augmentation de \$224,481. La construction a fait augmenter le total des valeurs imposables de

\$121.8 millions à \$133.7 millions. Malgré cela, le taux de l'impôt foncier a dû être porté de \$0.79 à \$0.85 par \$100 d'évaluation. Comme il n'y a pratiquement pas de changement au chapitre des taxes de services, l'augmentation sur le compte de taxes sera de 3.9 % dans le secteur village, de 3.4 % dans le secteur Lagueux, de 2.7 % dans le secteur Royer et de 6.6 % pour le territoire non desservi par le réseau d'aqueduc et d'égout.

Baisse de la taxe foncière pour 55% des propriétaires de Lévis

LÉVIS — Avec l'application en 1989 d'un nouveau rôle d'évaluation qui hausse de \$448 à \$623 millions le total de l'évaluation imposable, la Ville de Lévis propose à ses contribuables une diminution de la taxe foncière. Elle passe de \$1.59 à \$1.19 des \$100 d'évaluation.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le conseiller responsable des finances, M. Louis-Philippe Lainé, a expliqué qu'avec l'introduction du nouveau rôle, une minorité de propriétaires, environ 45 %, subiront une hausse de leur compte de taxes, tandis que 55 % des contribuables bénéficieront d'une baisse variant entre 5 et 20 %. Le propriétaire d'une résidence unifamiliale moyenne, évaluée à \$77,490, verra sa facture de taxes augmentée de 6.37 %, passant de \$1,084 à \$1,161.

M. Lainé, qui faisait la présen-

tation du budget de Lévis pour une 23e année consécutive, a laissé savoir que le taux des taxes d'eau, d'affaires et d'égout et ne bouge pas d'un cran. La taxe pour le ramassage des ordures pour le secteur résidentiel subit une légère hausse de \$2. Pour financer le programme d'assainissement des eaux, la Ville de Lévis a décrété une taxe spéciale de \$35 par logement. On veut ainsi aller chercher \$330,000 dans les poches des contribuables pour cette fin en 1989.

Le budget adopté, lundi soir, par les élus lévisiens est de \$16.9 millions, soit \$1.4 million de plus

que l'an dernier. Le maire Vincent-F. Chagnon n'a pas manqué de souligner que l'année 1988 fut remarquable pour Lévis. On s'attend d'ailleurs à enregistrer un surplus budgétaire de \$600,000. Au niveau des permis de construction, la ville en a émis pour une valeur de \$30 millions, soit \$4 millions de plus qu'en 1987.

Regroupement

Maintenant que les nouveaux rôles d'évaluation de Lévis et de Lauzon sont en force, les pourparlers sur le projet de regroupement de ces deux villes de la Rive-Sud reprendront.

D'ailleurs, les élus lévisiens et lauzonnais se rencontraient, hier soir, à huis clos pour étudier les nouvelles données offertes par les rôles d'évaluation révisés.

Les goussets des résidents de Saint-Nicolas et de Bernières profitent d'un répit

LÉVIS — De toutes les villes de la rive-sud de Québec, il semble que seuls les citoyens de Saint-Nicolas échapperont aux augmentations de taxes municipales, en 1989. À Bernières, juste à côté, environ la moitié des contribuables seront aussi chanceux et certains de ceux-ci noteront même une diminution.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Le nouveau budget de Saint-Nico-

las comporte pourtant une croissance de 4.3 % en totalisant \$3,832,275. L'évaluation a été refaite pour correspondre à la va-

leur marchande et totalise maintenant \$221.8 millions. Grâce aux revenus générés par les nouvelles constructions et le maintien des taxes dites de services, cette ville a pu équilibrer son budget en ajustant simplement son taux de taxe foncière selon la nouvelle formule d'évaluation; ce taux passe donc de \$1.19 à \$0.81 par \$100 de valeur imposable.

À Bernières, le budget s'est accru de 6.8 % et totalise \$3,535,037. Mais seulement la moitié des contribuables subiront une augmentation de taxes, à la suite d'une nouvelle évaluation. Le total des valeurs imposables est passé de \$122 millions à \$164 millions, une augmentation qui sera davantage ressentie dans le commerce et l'industrie. Les propriétés dont l'augmentation d'évaluation est inférieure à 26 % coûteront moins cher en taxe foncière, dont le taux est passé de \$1.06 à \$0.85 par \$100 de valeur imposable.

La municipalité de Saint-Louis-de-Pintendre, avec un budget augmenté de 6.7 % et totalisant \$2,560,000, vient de porter le taux de la taxe foncière de \$1.03 à \$1.0993 par \$100 de valeur imposable. Dans le secteur desservi par les services d'eau et d'égouts, l'augmentation sur la facture globale sera de 3.1 % (\$34) pour une maison portant une évaluation moyenne de \$58,000. Dans le secteur rural, l'augmentation sera de 6.6 %.

À Breakeville, l'augmentation de taxe sera d'au moins 5 %. Le budget, qui était au montant de \$1,742,690, pour 1988, passe à \$1,876,504. Le taux d'imposition foncière passe de \$1.15 à \$1.21 par \$100 d'évaluation. Pour une propriété qui est assujettie à une taxe spéciale, un coût passe de \$7 à \$7.43 par mètre de terrain faisant front à la rue.

Seule Beauceville est épargnée

Majoration entre 1.85 et 3.6 % pour 4 des 5 villes de la Beauce

SAINT-JOSEPH — Les contribuables de Beauceville seront les seuls parmi ceux des cinq villes de la Beauce à s'en tirer sans augmentation de taxes municipales en 1989. Les autres subiront des hausses variant entre 1.85 et 3.6 %.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

En effet, à Beauceville, aucune taxe n'a été modifiée même si les prévisions budgétaires seront en hausse de 3.8 %, à \$2,638,560. La facture sera maintenue à \$1,050 pour le propriétaire d'une maison évaluée à \$48,000.

À Saint-Georges, l'augmentation moyenne sera de 3.5 %. L'impôt foncier passera de \$1.37 à \$1.44 alors que la taxe d'affaires sera haussée de 4 à 4.15 % de la

valeur locative. Les autres taxes ne seront pas modifiées. Le propriétaire d'une maison évaluée à \$57,400 déboursera \$40 de plus, soit \$1,180. Les prévisions budgétaires ont été établies à plus de \$9 millions, en hausse de \$800,000 sur celles de 1988.

À Saint-Georges-Ouest, l'augmentation moyenne sera de 1.85 % même si l'impôt foncier baissera de \$2.22 à \$1.43. Ce paradoxe s'explique par la confection d'un nouveau rôle d'évaluation imposable qui augmente la valeur des propriétés. La valeur du rôle

est passée de \$91 à \$146 millions. Le budget se chiffre à \$3.9 millions.

À Sainte-Marie, l'augmentation moyenne sera de 3.6 %. Le propriétaire d'une maison évaluée à \$55,567 paiera \$1,009 en taxes en comparaison de \$963 en 1988. L'impôt foncier est haussé de \$0.755 à \$0.777. D'autres taxes de secteurs sont majorées également dont celle pour Revi-centre qui passe de \$0.01 à \$0.036. La taxe de neige est maintenue à \$2.05. Les prévisions budgétaires ont été équilibrées à \$5.5 millions.

À Saint-Joseph, les membres du conseil adopteront leur budget, ce soir. Les contribuables s'attendent à une faible hausse de taxes.

CACHAREL
NAUTICA
GANT

MEXX
PART TWO
BOSTON TRADERS
MARITHÉ & FRANÇOIS GIRBAUD

SOLDE DE NOËL

15 à 50 % DE RABAIS

Marc Andrew a toute une sélection de vêtements sport et d'allure business, à des prix réduits de 15 à 50 %... juste à temps pour Noël. Ce sont tous des articles courants, mais comme les quantités sont limitées, M.A. vous suggère d'agir vite.

MARC ANDREW

MONTRÉAL: Galeries d'Anjou Promenades St-Bruno Centre Rockland Place Montréal-Trust QUÉBEC: Place Ste-Foy Galeries de la Capitale

Pour hommes

Pas de vedettes invitées au Carnaval

Le 35e Carnaval d'hiver de Québec revient aux sources avec des événements et festivités toujours populaires auprès des Québécois, entre le 2 et 12 février 89. Pas question d'invitation expresse à des vedettes de cinéma et de télévision. « Ce seront, en féerie et magie, des activités qui plaisent aux Québécois », signalait hier la directrice des communications Lucie Dumas.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Ce pourrait être comme un rappel de toutes ces activités qui ont égayé les Québécois au cours de ces 35 années, ajoutait celle-ci, en donnant comme exemple le retour du bal de la Reine au Château Frontenac, le Super beach party, la Soirée viennoise, etc.

« Nous avons reçu énormément de demandes d'information de partout concernant nos activités. Mais nous ne ferons connaître notre programmation que le 9 janvier, au lendemain de l'arrivée de Bonhomme Carnaval. Chose assurée, il n'y aura pas de scénario comme l'an dernier, quand le bal de la Reine s'était déplacé au

Centre municipal des congrès avec spectacle de vedettes de l'écran », assurait-elle.

À la suite du tirage des deux

gagnants des prix mise-tôt du Condo-soleil, hier, à Place de la Cité, on a appris que 2,064 billets avaient été vendus sur les 5,000, en vue du grand soir du jeudi 9 février au Centre municipal des congrès, où sera attribuée la copropriété. On peut se procurer des billets en composant le 622-1121.

D'autre part, c'est le billet 1602 au nom de Raymond Kirouac, de

565, 5e Rue Est, à Charlesbourg, qui a remporté le voyage d'une semaine, pour deux personnes, à Puerto Plata, république Dominicaine, tiré hier par M. Paul-Emile Fleury, à droite, de Voyages Fleury. Le téléphone cellulaire, tiré ensuite par Mme Claire Castonguay de Novatel, est allé au billet 0140 au nom de Roch Lefrançois, de 737, rue Royale, à Beauport.

Patro de Charlesbourg: signature de l'entente reportée à la mi-janvier

Pour des raisons techniques, la signature du protocole d'entente sur la démolition et la reconstruction du Patro de Charlesbourg sera effectuée vers la mi-janvier au lieu de demain comme il avait été prévu.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Avant de pouvoir procéder à l'acquisition de terrains, la fabrique de la paroisse Saint-Charles Borromée, liée dans le protocole comme la municipalité de Charlesbourg, la corporation du patro et les religieux Saint-Vincent-de-Paul, doit obtenir l'aval de l'archevêché de Québec. Pour ce faire deux comités doivent analyser le protocole, mais les membres du

comité des « consultants » et des affaires économiques ne peuvent se rencontrer avant quelques jours.

Le porte-parole du diocèse, M. Jacques Côté, a indiqué au SOLEIL qu'il s'agissait d'une procédure régulière qui n'aurait pas pour effet de bloquer l'accord de principe déjà intervenu entre les parties.

Par ailleurs, en raison de la période des Fêtes, il semble plus difficile de réunir tout le monde pour prendre une décision finale, ce qui retarde la signature du protocole qui a été négocié pendant près de six mois. De plus, les autorités diocésaines auraient reçu le document lundi seulement retardant ainsi son étude.

Plus tôt cette semaine, le conseil municipal a approuvé le protocole d'entente et a fait débiter une somme de \$730,000 pour les honoraires professionnels requis pour la démolition et la reconstruction d'un complexe patro-palestre.

L'accord, dont LE SOLEIL avait obtenu copie la semaine dernière, prévoit le début des travaux de démolition du patro pour le 25 août, la construction du nouvel édifice à compter du 15 septembre et la fin des travaux pour le 31 mai 1990.

Entre-temps, les activités du patro se poursuivront au 165, 76e Rue Est, où logent actuellement les services techniques de la municipalité. Les frais d'aménagement des locaux et de déménagement seraient aux frais de la ville.

Quant au cégep, il pourra être érigé près de la 3e Avenue.



Alain BOUCHARD

Le train, tiens!

Je me disais : ça va être le fun, ça va même faire partie de la grande sauterie de Noël.

Ma grande sauterie de Noël, cette année, c'est à Dolbeau. Dolbeau, autour du lac Saint-Jean, ce serait quelque part vers 11 heures, si vous regardez le lac comme une horloge, avec le franc nord à midi. Je vous ai déjà dit que j'avais une soeur française (La Seyne-sur-Mer, Côte d'Azur), j'ai aussi un frère bleu. C'est lui qui fait le réveillon, cette année. Parce que dans notre famille, oui, il y a encore des réveillons... quand il n'y pas trop de monde parti pour le Sud.

Dolbeau, c'est à trois heures et demie de route de Québec. S'il fait beau. Et souvent, le 24 décembre, il ne fait pas beau. N'allez pas partir d'histoire sur le « nord », c'est partout au Québec et bien davantage qu'il ne fait pas beau, très souvent, le 24 décembre.

Ordinairement, on programme ce genre de voyage le 23. De sorte que s'il y a mauvais temps, il nous reste le 24 pour rouler. Vingt-quatre heures de marge de manoeuvre, quoi. Mais cette année, parce que Noël est un dimanche, beaucoup d'enfants ont de l'école jusqu'au 23 après-midi. Ce qui fait que... oui, c'est ça : on n'a plus de marge de manoeuvre.

C'est là que je me suis dit : le train, tiens ! Les deux filles, le jeu d'échecs, un livre, peut-être le « walkman », et surtout les « peures » du temps des Fêtes que je peux leur conter : tout ça va être un méchant pique-nique. Dix heures de train (Via dit huit heures, mais je sais bien que ce doit être au moins 10), ça peut paraître énorme. Mais ça peut aussi être une énorme aventure. Géographique notamment.

Parce que Québec-Lac-Saint-Jean, voyez-vous, c'est Québec-Montréal-Joliette-Shawinigan-Grand-Mère-Rivière-à-Pierre-Linton-Lac-Édouard-etc. C'est quasiment un tour de province complet.

Je sais que 10 heures, vous trouvez ça trop long. Inacceptable. Mais ne vous en faites pas, il n'y en aura pas de voyage en train. Pourquoi ? Parce que Via Rail ne va pas au Lac-Saint-Jean le samedi. Noël pas Noël. Vous auriez pensé que Via ferait un spécial pour un samedi, 24 décembre ? Comme certains M. Tout-le-Monde qui m'ont appelé à ce propos ? Non. Pas de spécial pour le 24 décembre.

Au 692-3940, Québec, la demoiselle m'a même répondu qu'il n'y en avait pas du tout, de train pour le Lac-Saint-Jean. Même pas sur semaine. « Il y a Québec-Montréal-Jonquière, qu'elle m'a dit. Mais pas Québec-Lac-Saint-Jean ».

— Mais, mademoiselle, il passe par où, le train Québec-Jonquière, juste avant d'arriver à Jonquière ?

« Attendez, je vais voir... »

C'est une anglophone, la jeune fille. Et je ne vais pas partir d'histoire avec ça. Non seulement elle parle parfaitement le français, mais elle a parfaitement le droit de travailler à Québec, à condition qu'elle parle le français, justement. Ce n'est pas ça qui est grave. Ce qui est grave, c'est qu'elle me réponde qu'il n'y pas de train pour le Lac-Saint-Jean et qu'elle revienne me dire, quelques secondes plus tard :

« Bon, le train fait Québec-Montréal-Joliette-Shawinigan-Rivière-à-Pierre-Chambord-Hébertville-Jonquière ».

Vous savez où c'est, Chambord ? Vous le savez, vous autres, hein ? Juste sur le bord du lac Saint-Jean.

Et ce n'est pas la jeune fille anglophone qu'il faut blâmer pour ça. C'est celui ou celle qui l'a placée là.

Un : quelqu'un pourrait-il me dire si monsieur Denis de Bellevil est toujours vivant.

Et deux : si oui, lui faire savoir, s'il vous plaît, que Noël, cette année, c'est un dimanche.

L'autre point de vue

Mon ami Claude m'a écrit. Vous savez, Claude, ce drop-out camelot du SOLEIL, ex-prof de cégep devenu philosophe de la rue ? Quarante-sept ans, qu'il doit avoir maintenant, Claude. Quarante-sept ans, sa chatte Marie-Carbone et ses piles de journaux et revues, hautes jusqu'au plafond.

Il m'a écrit sur le Père Noël en particulier et sur Noël en général. À moins que ce ne soit sur la vie en général, avec lui c'est toujours un peu ça. Ça pourrait s'intituler *L'autre point de vue*. Et je vous en livre quelques extraits. Parce que je sais, justement, que ce point de vue-là n'est pas que le sien.

« (...) on peut dire que le Père Noël fait encore bien vivre tous ceux qui savent s'en servir.

« (...) Dans ce monde de tordus, ce sont toujours les plus forts qui s'arrogent le droit de mentir aux plus faibles. Comme les parents qui rassasient leurs enfants de toutes les billevesées de la tradition, telles le Père Noël, la Fée des Étoiles, le Petit Jésus, Joseph et Marie. Que le faible, en l'occurrence le petit enfant, se mette en retour à abreuver ses parents de bons petits mensonges bien tassés, alors là ça ne va plus du tout, les bons parents iront jusqu'à mener ce petit délinquant chez le premier psychologue venu pour déterminer quel démon peut bien habiter cet enfant si mal luné.

« Rendez-vous donc compte, grands innocents, qu'en mentant systématiquement à vos enfants, vous ne pouvez qu'en faire de grands menteurs, exactement à votre image et à votre ressemblance. L'enfant ne fait toujours que copier ses maîtres, comme tous les esclaves. Parents, ce que vous et tous vos spécialistes de l'âme appellent « merveilleux, imaginaire, rêve », pour vous donner bonne conscience et embellir vos farces pas drôles, ça s'appelle simplement « grosse menterie » dans le langage de tous les jours, dans le langage des enfants justement.

« Comme le Petit Jésus, cet enfant mythique, et comme tous les vrais enfants de la race humaine, avant et après le Petit Jésus, je serai né dans un monde de menteurs tout aussi effrontés. Voilà le triste destin auquel pas un seul enfant de notre belle planète ne peut échapper (...)

« Jusqu'à quand osera-t-on bourrer les enfants, nos enfants, avec les plus grossiers mensonges ? Et puis après, pour le comble, osera-t-on prétendre que c'est bon pour eux ? Jusqu'à quand cette folie-là ? Si l'hypocrisie incarnée ne se trouve pas là, j'en donne ma peau à ronger vivante par les morpions ».

Alea jacta est !

P.S.: Ça n'a absolument rien à voir avec le reste mais faut que j'vous dise. Je suis très content de revoir Jean Perron derrière un banc de hockey. Quand on a un soprano dans la chorale, que j'avais déjà écrit dans cette colonne, on ne lui fait pas administrer la chorale, on le fait chanter. Le soprano a recommencé à chanter.

LE SOLEIL

ABONNEMENT
647-3333

Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

VITAMINES



Shaklee

en harmonie avec la nature et la santé

Aimée et Roland Gauvin
QUÉBEC

527-1955

Quoi de plus chaud que le duvet?
DE MARQUE RENOMMÉE

pailetot long
80% duvet et 20% de plumes
POUR HOMMES

Super
prix 149⁹⁵\$

MODÈLE
D'allure ample. Ceinture à la taille. Col montant incluant un capuchon dissimulé dans le collet.

TISSU
Extérieur fait de 100% coton. Remplissage intérieur en mélange de duvet et plumes de canard.

GRANDEURS de 36 à 46
COULEURS tabac, bleu acier et gris.

Là où on vous en offre toujours plus!



G.H.

ECHÈNE & FILS INC.

4080 BOUL. STE-ANNE
MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
GALERIES DE LA CAPITALE
(PRÈS DE LA BAIE, 2e ÉTAGE)
PLACE DES 4-BOURGEOIS
ANGLE DUPLESSIS et
QUATRE-BOURGEOIS, STE FOY

CENTRE D'ACHATS CANADIENNE
QUÉBEC
PLACE LAURIER
MAR. SUD-OUEST 2e NIVEAU
PRÈS DE LA BAIE
PLACE FLEUR DE LYS
PRÈS DE LAURA SECORO



CREVETTES
COCKTAIL

avec carapaces, grosseur 26/30

6 pour 1 899\$

SAUMON
COHOE

fumé, tranché, NANUCK

17 999\$
lb

QUEUES DE LANGOUSTINES
grosseur 18/24

6 pour 4 899\$

MOUSSES
VARIÉES

de saumon fumé, crevettes, homard

9 299\$
lb

CHAIR DE
HOMARD

salade surgelée

9 999\$
lb

FAUBOURG
LAUDANCE
SAINT-FOY
RUE DU CAMPANILE
(7 jours/semaine)
653-6097

HALLS
FLEUR DE LYS
245, SOUMANDE
(7 jours/semaine)
527-3039

44, BOUL.
KENNEDY
GALERIES
ROND-POINT, LÉVIS
835-1581

574, BOUL.
ROCHETTE
BEAUPORT
663-1733

VENTE



jusqu'à
50%

BRISSOT

boutique

Place Ste-Foy • Place Fleur de Lys • Galeries Chagnon
Galeries Charlesbourg • Vieux-Québec

LA LANGUE D'AFFICHAGE

Libéraux opposés au projet de loi 178

Bourassa ne prendrait pas d'autres sanctions

Le premier ministre Bourassa ne prendra vraisemblablement pas d'autres sanctions contre les membres anglophones de son caucus qui voteront contre le projet de loi 178 sur l'affichage commercial, aujourd'hui.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

«Nous verrons demain (aujourd'hui)», a-t-il répondu, en conférence de presse, s'empresant toutefois d'ajouter que, malgré sa déception de perdre trois ministres, il était heureux de voir qu'ils avaient décidé de demeurer membres du caucus libéral.

Cela signifie sans doute que M. Bourassa estime qu'ils sont suffisamment punis d'avoir dû quitter le cabinet. Dans ces conditions, il ne devrait prendre aucune sanction contre les deux autres députés qui voteront, eux aussi, contre le projet de loi, Mme Joan Dougherty (Jacques-Cartier) et M. Harold Thuringer (Notre-Dame-de-Grâce).

En 1974, il avait temporairement suspendu MM. John Ciaccia et George Springate, qui avaient voté contre la loi 22. Cette fois-ci, M. Bourassa ne voudra pas détériorer davantage ses relations avec la communauté anglophone, au contraire. «Je vais voir quelle

mesure peuvent être prises pour maintenir le dialogue avec la communauté anglophone», a-t-il déclaré.

Le premier ministre a catégoriquement rejeté l'idée que la démission de MM. Lincoln, Marx et French puisse contribuer à relever l'image de son gouvernement parmi les francophones opposés à l'introduction du bilinguisme à l'intérieur des commerces.

«Il n'a aucun avantage politique à cette situation. Je trouve que c'est une journée difficile pour le chef du gouvernement, mais il fallait que je tranche», a dit M. Bourassa.

«Je regrette beaucoup le départ de certains de mes collègues, avait-il déclaré, un peu plus tôt, à l'Assemblée nationale. Je les comprend, mais j'aurais souhaité qu'ils restent avec nous pour continuer à combattre pour leur cause».

Il a également lancé, en an-

glais, un appel à la communauté anglophone. «Nous avons besoin de la communauté anglophone dans cette province. Ils ont leur place. Je sais que c'est un moment difficile pour eux. Mon gouvernement leur demande une énorme concession sur le plan des principes, mais je leur demande de comprendre ma position».

Quant aux propos de M. Lincoln, selon lequel le maintien du statu quo linguistique aurait été préférable, M. Bourassa a déclaré: «M. Lincoln parle à titre personnel. Moi, je parle comme chef du gouvernement. Je considérerais que le statu quo était indéfendable».

Mini-remaniement

Un mini-remaniement ministériel aura lieu dès aujourd'hui pour combler les postes laissés vacants par le départ de MM. Lincoln, Marx et French. Il a cependant indiqué qu'aucune nouvelle figure s'accéderait au cabinet. Les responsabilités des trois démissionnaires seront temporairement assumées par d'autres ministres, en attendant un remaniement plus substantiel au début de 1989.



Quelque 500 jeunes ont réclamé, hier, le maintien intégral de la loi 101.

Manif devant le parlement

Quelques minutes après l'intervention du premier ministre Robert Bourassa à l'appui de sa solution linguistique, hier après midi, quelque 500 jeunes de la région de Québec, du secondaire à l'universitaire, manifestaient devant le parlement pour exiger le maintien intégral de la Charte de la langue française (loi 101).

M. Brouillet souligne que l'initiative première venait des jeunes. Le PQ régional a décidé de leur emboîter le pas plutôt que d'essayer de faire quelque chose d'autre, «ailleurs et en d'autres temps», pour le maintien de la loi 101.

M. Blanchard, de son côté, dit n'avoir aucun lien avec le PQ. Mais il admet que ce parti refila à ce «Mouvement Action Jeunesse pour la loi 101», né lundi soir, des autocollants, mit à sa disposition ses lignes téléphoniques, tout comme la Société nationale des Québécois et les syndicats lui consentirent leur aide technique.

Cette manifestation dont on espérait qu'elle réunirait quelque 2.000 personnes devait aussi servir de préambule à la rencontre, en début de soirée, entre le Mouvement Québec Français et le premier ministre Bourassa. Une quinzaine d'institutions privées et publiques de la région ont été sollicitées avec succès, grâce à la collaboration des directions, des professeurs de français ou d'histoire.

Pour MM. Blanchard et Brouillet, il ne fait pas de doute que ces jeunes que l'on dit démobilisés sont de plus en plus conscients de la précarité de leur langue. «Ca se parle de plus en plus et les profs y contribuent... De plus, les jeunes ont envie de crier!», de dire le premier. Le second, qui est professeur de philo à Laval, affirme que ce réveil des jeunes prend forme depuis deux ou trois ans dans les écoles, au rythme des campagnes et semaines thématiques sur la beauté de la langue française.

par JACQUES DUMAIS
LE SOLEIL

«Le Québec aux Québécois», «Québec français», «Pour l'indépendance», «Mort à Alliance Québec!», «Parizeau au pouvoir», «Boubou, dehors!», scandaient ces jeunes. Mobilisés en moins de 12 heures par une quinzaine de leurs pairs soi-disant sur une base non partisane et pour la seule pérennité de leur langue, ces jeunes étaient, d'entrée de jeu, harangés par des sommités péquistes comme M. Bernard Landry, un ex-ministre, et M. Raymond Brouillet, ex-député de Chauveau et l'actuel président régional du PQ de la Capitale nationale.

Certains jeunes s'avaient surpris d'une telle récupération politique. «Aucun parti ne se mêle de ça», nous avait pourtant dit, hier matin, l'un des organisateurs de cette manifestation «spontanée», M. Martin Blanchard, un étudiant en éducation physique à Laval.

M. Brouillet devait avouer au SOLEIL: «Ca prend quelqu'un qui récupère toute bonne chose... Il y a de ces jeunes-là qui sont du Parti québécois. C'est évident que les gens qui veulent défendre la langue et maintenir la loi 101 ne sont pas pour aller voir les libéraux...»

Dans le secteur des commerces

Québec se prépare à négocier le bilinguisme

Jacques Parizeau

Selon le chef péquiste Jacques Parizeau, le Québec entre dans une phase de négociations du bilinguisme dans les commerces à grandes surfaces qui appartiennent aux chaînes les plus importantes: Eaton, Simpsons, La Baie, Zellers, Steinberg et Provigo.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Et en même temps, affirme M. Parizeau, «nous mettons la main dans l'engrenage des districts bilingues. Il faut arrêter ça tout de suite.»

Le chef péquiste se scandalise que l'Assemblée nationale ait à voter le projet de loi sur la langue d'affichage sans que l'on connaisse la réglementation qui l'accompagnera. Ces règlements, on ne les attend que dans six mois mais on sait déjà qu'ils seront négociables «magasin par magasin et bout de règlement par bout de règlement».

De plus, pour atteindre ses fins, le premier ministre se donne des moyens «dont je ne me souviens pas qu'un gouvernement québécois depuis 20 ans se les soit donnés»: Opposition muselée, possibilité de forcer l'adoption de tous les projets de loi inscrit au feuillet. M. Parizeau juge «indigne de M. Bourassa de placer le seul Parlement des Québécois dans cette position-là».

Qu'au même moment des mi-

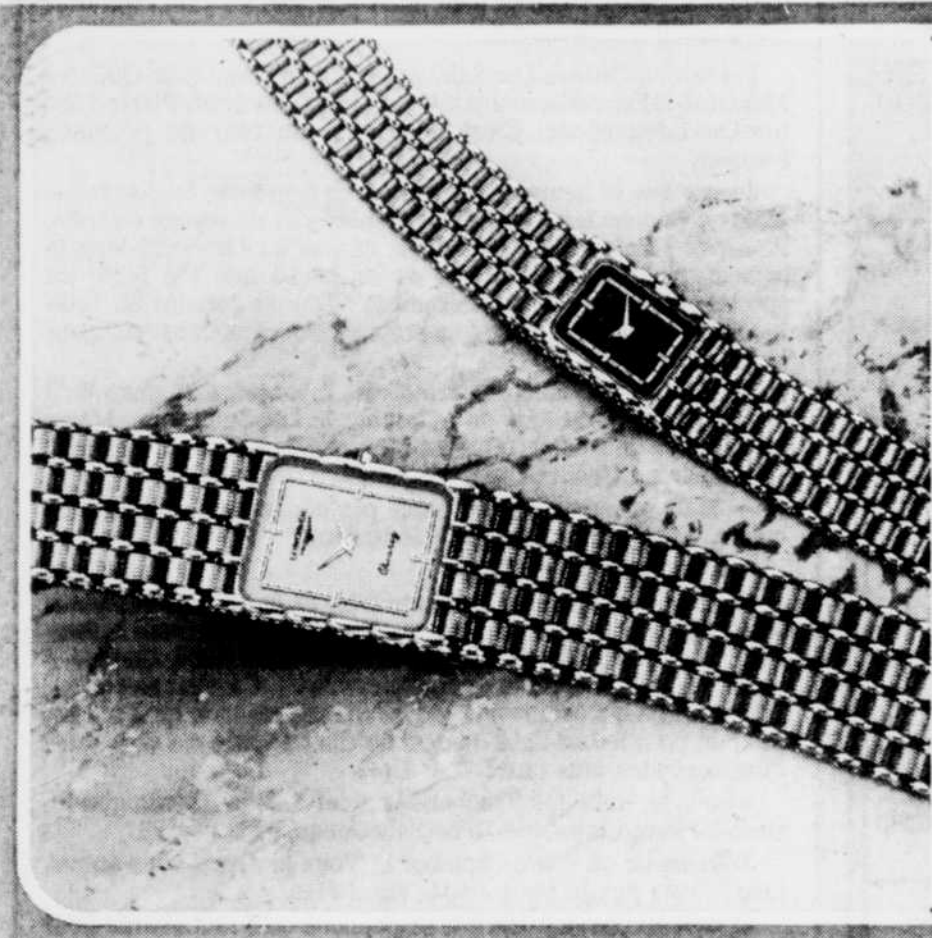
nistres anglophones démissionnent, et les Québécois francophones gardent l'impression que le gouvernement a tranché en faveur du français. Il n'en est pas ainsi, d'après le président péquiste.

Ces ministres, ironise M. Parizeau, «démissionnent à l'extérieur mais ils demeurent à l'intérieur». MM. Lincoln, Marx et French demeurent en effet députés libéraux, s'ils ne sont plus ministres.

Et comme M. Bourassa, compte tenu de l'importance de son électorat anglophone, ne peut se permettre d'avoir un seul ministre de langue anglaise, la présente situation ne peut être que temporaire, d'après M. Parizeau.

Les Québécois francophones sont les seuls perdants. Les anglophones n'obtiennent pas tout ce qu'ils veulent, mais ils gagnent quelque chose.

Et survient, à travers le reste, la remise en question de l'accord du lac Meech par le Manitoba, qui forcera M. Bourassa à hater ses élections afin qu'elles aient lieu avant que son accord constitutionnel ne cale, analyse le chef du PQ.



Les Longines 1000 chez BIRKS

L'heure rayonnante de beauté. Ces montres spectaculaires sont de superbes bijoux... à quartz suisse d'une précision améliorée. Étanches à l'eau jusqu'à 100 pieds de profondeur. Bracelets finis main, ton or. Cadran noir ou champagne.

Pour lui 985\$
Pour elle 965\$

• Garantie Birks 2 ans • gravure gratuite • certificat de remplacement gratuit de 1 pile • centres de service dans les grandes villes canadiennes • personnel qualifié

Parfaitement BIRKS
Place Ste-Foy

Noël chez Birks

Rêves cristallins avec Swarovski



Laissez-vous emporter par votre imagination. Donnez un cadeau qui sera apprécié pendant de nombreuses années. Des petits animaux sculptés en cristal d'argent Swarovski.

Notre collection rappelle chaque royaume du règne animal et porte l'inoubliable marque de Swarovski: multiplicité des détails. Éclat brillant. Pureté sans pareille. Pas étonnant que le cristal Swarovski soit si apprécié.

BIRKS

L'emballage gratuit... un cadeau signé Birks.

LA LANGUE D'AFFICHAGE

Mulroney non pressé de convoquer ses homologues

OTTAWA — Brian Mulroney ne donne pas l'impression de vouloir réagir à la hâte à l'impasse constitutionnelle créée par l'arrêt de l'étude de l'accord de Lac-Meech au Parlement du Manitoba. Il entend convoquer les premiers ministres provinciaux en février ou en mars pour tenter de relancer le processus d'adoption.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Encore hier, le chef conservateur a esquivé toutes les questions cherchant à obtenir de sa part une condamnation de la politique d'affichage énoncée en début de semaine par le gouvernement de Robert Bourassa.

M. Mulroney a toutefois dû défendre la position de son gouvernement relativement à son désaveu de l'utilisation par qui que ce soit de la clause dérogatoire. Il a répété qu'il jugeait celle-ci incompatible avec la Charte des droits fondamentaux. Mais le secrétaire d'État Lucien Bouchard avait fait entendre la veille, lors d'une entrevue à la Presse canadienne, une voix ministérielle discordante.

Selon M. Bouchard, le Québec est tout à fait justifié d'utiliser la clause «nonobstant» pour assurer la survie du français au Québec. Le député libéral Robert Ka-

vernement conservateur qui ne s'est pas porté au secours de la minorité anglophone québécoise. La dénonciation de l'option retenue par le gouvernement du Québec était suivie par celle du gouvernement fédéral qui ne prenait pas ses responsabilités.

Une seule voix discordante s'est faite entendre dans l'opposition officielle, soit celle du député Marcel Prud'homme. Ce dernier ne partage pas la position de son parti sur le cas québécois. C'est, de toute façon, le gouvernement du Québec qui est le mieux préparé, à son avis, pour défendre la communauté francophone.

Du côté néo-démocrate, on cherchait visiblement à ne pas jeter de l'huile sur le feu. En Chambre, les seules questions du Nouveau parti démocratique potentiellement reliées à la situation linguistique ont été posées par le chef Edward Broadbent et ont uniquement porté sur l'entente de Lac-Meech.

Brian Mulroney continue pour sa part à rejeter tout lien direct entre la décision du Québec en matière d'affichage et celle du premier ministre Gary Filmon de retirer l'entente constitutionnelle de l'ordre du jour du Parlement

manitobain. Les propos du chef du gouvernement fédéral sont même devenus acides à sa sortie des Communes pour marquer son point.

« Si tel était le cas, pourquoi M. Filmon n'aurait pas fait un lien semblable entre les événements de la Saskatchewan au printemps. Si c'était le cas, il aurait pu faire le lien en faveur de la minorité francophone de la Saskatchewan s'il avait voulu. Si le lien était aussi évident et automatique, il aurait pu agir. A ce que je sache, il n'a pas agi. Alors j'ai beaucoup de difficulté à voir ce lien spontané entre les événements au Québec et les événements qui impliquent le Lac-Meech. »

Il a répété qu'il regrettait la décision du premier ministre du Manitoba qui avait agi sans préavis. Mais il n'y a pas pour autant de crise constitutionnelle, selon lui, mais des difficultés sérieuses engendrées par des tensions linguistiques. Cette situation n'est pas nouvelle, car elle existait au tout début de la fondation du Canada et constituera encore un défi dans 100 ans, a-t-il conclu sur cet élément.

Quant à la déclaration faite, hier, par le premier ministre du

Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, Brian Mulroney l'a qualifiée de positive et y a vu un appui au processus constitutionnel visant à faire approuver l'entente de Lac-Meech.



Jusqu'à 50%
de rabais
sur nos **bottes,**
souliers et
sacs à main

JEAN-PAUL
FORTIN

MAINTENANT À PLACE DE LA CITÉ
PLACE FLEUR DE LYS PLACE QUÉBEC
PLACE LAURIER GALERIES DE LA CAPITALE

Les vêtements de nuit de Noël à 20% de rabais

20% DE RABAIS
Sur tous les vêtements de nuit. Tailles 0 à 16 ans.

Nous sommes ouverts tous les soirs jusqu'à 21:00 heures.

clément

PLACE FLEUR DE LYS • PLACE STEFOY • GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE CARNAVAL • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • MONTREAL

Carte verte 01 0751

100 \$

DE RABAIS SUR
COMPLETS
de marques réputées.

20% sur la
mercerie de saison

SPECIAL! LOT D'HABITS 1/2 PRIX
de marques réputées réduits à

BOUTIQUE MASCULINE

3195, chemin Ste-Foy, Ste-Foy — 656-9508
Centre d'achats de la Colline

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS GALERIES CHAGNON MAIL CENTRE-VILLE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 529-0911

TOUT

Pour combler toutes les femmes qui sont en vous!

Courreges

La collection Courreges de Paris.
Les sacs à cosmétiques, blanc et or.

1. La forme ronde 42 \$.
2. La trousse de voyages 42 \$.
3. L'étui rectangulaire 40 \$.
4. Le petit baluchon 35 \$.

Les grands sacs noirs ou marines s'accompagnent toujours de l'étui à cosmétiques.
Le petit, tel qu'illustré, 40 \$. Le grand 59 \$.

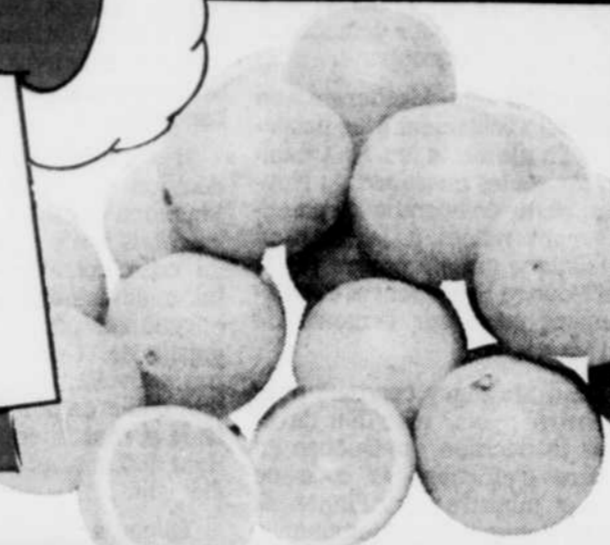
Norman

**SUPER
CARNAVAL**

**vous
souhaite
Joyeux
Noël**



**JEUNE
DINDON
SURGELÉ**
Catégorie utilité
2.38/kg



**ORANGES
NAVELS**
De la Californie,
sans pépins,
gross. 163



CAFÉ MOULU
Maxwell House
ou Chase & Sanborn,
au choix,
emb. de 300 g

1⁹⁹



**CHOUX DE
BRUXELLES**
Des E.U. Canada No 1

1.52/kg **69¢** /lb



**CAFÉ
INSTANTANÉ**
Maxwell House,
bocal de 227 g



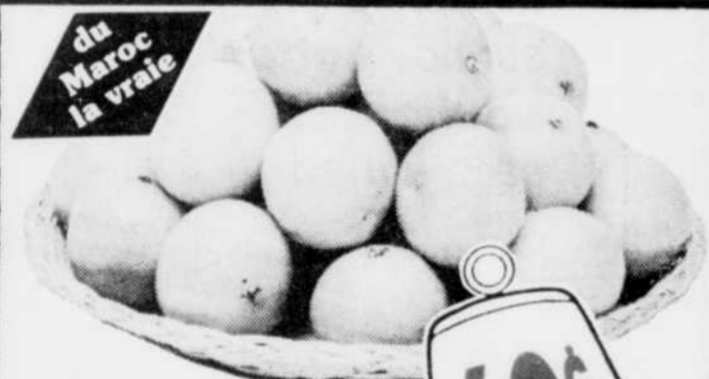
JEUNE DINDON SURGELÉ
Canada cat. A

3.04/kg **1³⁸** /lb



OEUFs PETITS
Canada cat. A,
1 douzaine

79¢



**CLÉMENTINES
Du Maroc**
1.52/kg



CRÈME GLACÉE
Capitaine, au choix,
cont. de plastique de
2 litres

1⁹⁹



PÊCHES EN MOITIÉS
Pantry Shelf ou Casino,
bte de 796 ml

99¢



**CREVETTES
COCKTAIL**
Super C, bte de 113 g



ALLONGEURS
Canada Dry,
au choix,
bouteille consignée
de 750 ml

57¢ + dépôt



EAU MINÉRALE
Monteller,
bouteille de 750 ml

59¢



**PEPSI-COLA
OU SEVEN UP**
Rég. ou diète,
bouteilles consignées,
6 x 750 ml



COCKTAIL DE LÉGUMES
Heinz, bte de 1.35 litre

99¢



COCKTAIL AUX FRUITS
Austral, bte de 796 ml

1³⁹



**JUS D'ORANGE
SURGELÉ**
F.B.I.,
bte de 341 ml



LAIT DE POULE
Purdélce,
cont. de 1 litre

1⁷⁹



CROUSTILLES
Super C, choix de saveurs,
sac de 200 g

99¢



**BÛCHE À LA
CRÈME GLACÉE**
Deauville, bte de 2 litres



Pour tout, mais avant tout pour les Fêtes!

Pas de vente aux marchands.
Nous nous réservons le droit de limiter les
quantités. Les photos sont à titre indicatif
seulement. Le texte prévaut en tout temps.

PRIX GARANTIS
JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 1988.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi 9h00 à 21h00
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00

BEAUPORT
Carrefour Beauport
NEUFCHÂTEL
Carrefour Neufchâtel

LÉVIS
Place Carnaval

**SUPER
CARNAVAL**

prix

LA LANGUE D'AFFICHAGE

Bourassa les presse de bien servir leur clientèle francophone

Des commerçants croient à des difficultés d'adaptation

Avant même que la réglementation qui devra assurer la « nette prédominance » du français dans l'affichage commercial intérieur soit connue, certains patrons de grandes chaînes de magasins entendaient des difficultés d'application.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

du commerce au détail. (Steinberg, Zeller's, Bata, Yellow, Wise, Provigo, Simpson's, Birks, etc.)

« C'est très difficile à appliquer », a déclaré M. Richard Erhart, de la chaîne du même nom, à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre Robert Bourassa, qui avait convoqué, hier, les magnats

ou autres contrôles du genre. « Il faudra être raisonnable ».

« J'aime mieux passer là-dessus, a déclaré un représentant de K Mart, M. Pierre Cliche. On va attendre la publication des règlements. C'est assez difficile de contenter tout le monde ».

Selon M. Richard Erhart, des Chaussures Bata, le projet de loi 178 ne changera pas grand chose à la situation actuelle. « On restera principalement à l'affichage français. Le message est clair, il faut laisser le français avant tout ».

Pour M. Fernand Cutting, des Chaussures Yellow, « ça va demander une période d'adaptation, mais je ne crois pas qu'il y ait de problèmes sérieux ».

Personne ne s'attend à ce que le bilinguisme se généralise dans les régions majoritairement francophones. « Dans certains coins de Montréal, ça va être bilingue, mais ailleurs ça va rester unilingue français, estime M. Wise. M. Bourassa nous a dit qu'à Chicoutimi, il n'était pas nécessaire d'afficher dans les deux langues et je suis d'accord à 100 % ».

Langue de service

C'est surtout pour parler de langue de service que M. Bourassa avait convoqué les patrons du commerce au détail. « Je leur ai demandé un effort important pour que leurs employés tiennent compte de la majorité francophone. Je leur ai fait part que, de tous côtés, je recevais des représentations sur la détérioration du français comme langue d'accueil », a-t-il expliqué.

Cette dimension ne semble pas troubler les hommes d'affaires

autre mesure. « Si on s'adresse à nos vendeurs en anglais, ils répondent en anglais. La service sera donné de façon égale dans les deux langues », a déclaré M. Erhart (Bata), selon lequel toute cette histoire autour de la langue de service est « une grosse montagne qui va accoucher d'une souris ».

« Les clients francophones doivent être servis en français », a dit M. Cliche (K Mart). « Les clients sont servis dans leur langue autant que possible », a nuancé M. Cutting (Yellow).

IDEES CADEAUX De Dernière Minute

Le solde expire le 24 décembre 1988

MOINS DE \$ 10

Walkie-talkie pour enfants

9.95 ~~14.95~~

rabais 33%

60-4015

MOINS DE \$ 20

Lecteur avec casque

Deux couleurs: jaune (14-9166), noir (14-9167)

19.95 ~~34.95~~

rabais \$ 15 ch.

rabais \$ 60

Poste de travail d'ordinateur

26-1350A

99.95 ~~159.95~~

MOINS DE \$ 100

Réveil numérique de grand style

Choix de blanc (12-8600) rose (12-8601)

29.95 ~~39.95~~

rabais \$ 10 ch.

Montre étanche

9.95 ~~14.95~~

rabais \$ 5

63-5058

rabais 20%

Jeux de répétition

Memorisez une série de notes. Très amusant.

11.88 ~~14.95~~

60-2152

rabais \$ 30

Notre sans cordon, abordable

A Noël offrez la commodité du téléphone sans cordon. Reconstitution du dernier numéro composé.

99.95 ~~129.95~~

43-544

Calculatrice fiable

9.97 ~~19.95~~

65-563

rabais 50%

Vérifiez toutes vos piles

7.95 ~~9.95~~

22-096

rabais 20%

rabais \$ 10 ch.

Un téléphone une pièce, une addition idéale au foyer

Disponible en blanc (43-505), brun (43-506).

19.95 ~~29.95~~

rabais \$ 10 ch.

Tandy 1000 HX - gros rabais pour un cadeau de Noël

Avec DeskMate 2, un programme de 7 logiciels en un et MS-DOS en ROM. Compatible avec logiciel MS-DOS.

799.00 ~~1499.00~~

Rabais sur le HX avec écran coul. CM-5 (25-1043).

Prix de solde 999.00

rabais \$ 88

Emportez cette 35mm partout

Avec étui, film Kodak de 12 poses et piles.

39.95

16-8901

rabais \$ 88

Un ensemble de trois jeux d'ordinateur

Avec Thexder, Space Quest II et 3-D Helicopter.

69.95 ~~158.85~~

25-8017

rabais \$ 50

Ce lecteur de disque compact pour votre musique partout

42-5011

à partir de \$ 799

Imprimante à matrice de points

Imprime jusqu'à 120 car./s. Avec entraîneur et mode triple.

369.00 ~~499.00~~

rabais \$ 130

25-1053

249.95 ~~299.95~~

Ce lecteur a un système à laser 3 points assurant un alignement précis. Avec bretelle.

Des bons de réduction seront remis si l'article est épuisé. Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe. Piles-disques compacts, casques, accessoires d'ordinateur non inclus, sauf mention contraire. IBM est une marque déposée de International Business Machines Corp.

Radio Shack

Le magasin Radio Shack et les détaillants participants sont dans les pages blanches.

Participez au concours

NOËL DE RÊVE

vous pourriez gagner

1500\$ D'OUTILS ÉLECTRIQUES MAKITA

ET/OU

5 CERTIFICATS CADEAUX DE 200\$ CHACUN (taxe en sus)

Comment faire ?

- À chaque achat de 1 \$ et plus, vous recevrez un coupon de participation.
- Remplissez-le clairement et déposez-le dans la boîte réservée à cet effet.
- Le concours se termine le 21 décembre 88 à 17 h 30.
- Pour plus de renseignements, voir les règlements affichés dans le magasin.

Baptiste TOUCHATOU **Baptiste TOUCHATOU** **Baptiste TOUCHATOU**

445, BOULEVARD PIERRE-BERTRAND, VILLE VANIER TÉLÉPHONE: 687-2960

Makita Makita

SABLEUSE À RUBAN
Makita
Modèle 9924DB
Prix courant: 214,99 \$
PRIX SPÉCIAL 179⁹⁹\$ ch.

PERCEUSE RECHARGEABLE
Makita 3/8 po
Modèle 6012HDW
Prix courant: 219,99 \$
PRIX SPÉCIAL 184⁹⁹\$ ch.

PERCEUSE À PERCUSSION
Makita
Modèle HP1030
Prix courant: 149,99 \$
PRIX SPÉCIAL 129⁹⁹\$ ch.

SCIE ALTERNATIVE
Makita
Modèle JR3000V
Prix courant: 213,99 \$
PRIX SPÉCIAL 179⁹⁹\$ ch.

TOURNEVIS À GYPSE
Makita
Modèle 6800DB
Prix courant: 145,99 \$
PRIX SPÉCIAL 124⁹⁹\$ ch.

SCIE SAUTEUSE
Makita
Modèle 4300BV
Prix courant: 204,99 \$
PRIX SPÉCIAL 174⁹⁹\$ ch.

SCIE À ONGLET
Makita
Modèle LS1020
Prix courant: 429,99 \$
PRIX SPÉCIAL 369⁹⁹\$ ch.

PERCEUSE
Makita
Modèle 6510LVR
Prix courant: 119,99 \$
PRIX SPÉCIAL 99⁹⁹\$ ch.

RABOTEUSE
Makita
Modèle 1900B
Prix courant: 159,99 \$
PRIX SPÉCIAL 139⁹⁹\$ ch.

PONCEUSE À MAIN
Makita
Modèle BO4510
Prix courant: 76,99 \$
PRIX SPÉCIAL 64⁹⁹\$ ch.

SCIE CIRCULAIRE
Makita
Modèle 5007NB
Prix courant: 178,99 \$
PRIX SPÉCIAL 149⁹⁹\$ ch.

Baptiste TOUCHATOU

VILLE VANIER **HEURES D'OUVERTURE**
445, boul. Pierre-Bertrand
687-2960
Lundi au mercredi 8h30 à 17h30
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h
Samedi 8h30 à 17h

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 JANVIER 1989

LA LANGUE D'AFFICHAGE

Report de l'adoption du projet de loi Le MQF ne convainc pas le premier ministre

Le Mouvement Québec français (MQF) a échoué, hier soir, dans son ultime tentative pour convaincre le premier ministre Robert Bourassa de surseoir à l'adoption du projet de loi 178 sur la langue d'affichage.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Ce mouvement, auréolé du succès de la manifestation de dimanche dernier qui avait réuni 15.000 personnes au Centre Paul-Sauvé, à Montréal, rencontrait M. Bourassa à ses bureaux pour lui transmettre une proposition.

Les représentants du MQF ont en effet proposé au premier ministre de «geler» le projet de loi 178, de décréter un nonobstant général au chapitre des articles de la loi 101 concernant la langue d'affichage, et, après les Fêtes d'ouvrir un large débat sur l'ensemble de la Charte de la langue française.

Selon le porte-parole du MQF, M. Guy Bouthillier, le premier ministre n'a même pas voulu discuter de cette proposition.

Selon lui, la réponse de M. Bourassa a été: «Faites-moi confiance» en faisant allusion aux règlements qui seront attachés à la loi 178.

«Cette confiance serait aveugle et coupable, compte tenu des deux gâchis que M. Bourassa a perpétré au cours des derniers jours», a dit M. Bouthillier en rappelant le recul important imposé au français au Québec par le projet de loi 178, et aussi la démission de trois ministres au sein du gouvernement libéral.

Deux gâchis

Enfin, le porte-parole du MQF a annoncé que le débat sur la Charte de la langue française que le premier ministre a refusé, le mouvement ira le faire à travers la province au cours des prochains mois.

Plusieurs années pour analyser un sujet aussi délicat, il nous apparaît abusif que nos élus disposent de la question en quelques jours seulement», affirme M. Harguindeguy.

Par ailleurs, le comité exécutif du SFPQ entend faire adopter par son prochain conseil syndical une position visant le maintien intégral des acquis de la loi 101, quitte à recourir à la clause dérogatoire.

Le SFPQ prie Bourassa de ne pas agir précipitamment

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) met en garde le gouvernement Bourassa contre l'adoption précipitée du projet de loi 178 sur la langue d'affichage.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Dans un télégramme, expédié, hier, au premier ministre, le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, demande de surseoir à l'étude du projet de loi pour permettre la tenue d'une commission parlementaire.

«Si de savants juges ont pris

Lac-Meech: le débat débutera le 25 janvier, au N.-B.

Avisé par le premier ministre Frank McKenna que les audiences sur l'accord constitutionnel de Lac-Meech commenceront au Nouveau-Brunswick, le 25 janvier, le ministre Rémillard s'est dit «convaincu» que les 10 provinces auront ratifié l'entente au printemps.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Après la rebuffade servi la veille par le premier ministre du Manitoba, M. Filmon, qui a reporté les audiences sine die dans sa province, les propos tenus par M. McKenna ont été jugés «positifs» par le premier ministre Bourassa.

Sans s'engager à ratifier l'accord, M. McKenna a déclaré qu'il pouvait encore être sauvé et il a critiqué la décision de son collègue du Manitoba. Il a également été moins catégorique que M. Filmon, selon lequel l'adoption d'une clause «nonobstant» par le Québec viole l'esprit de l'accord de Lac-Meech.

Pour M. McKenna, la décision de M. Bourassa démontre cependant que les droits des minorités ne sont pas suffisamment protégés. Contrairement à M. Filmon, il ne voit pas l'urgence d'une nouvelle conférence constitutionnelle.

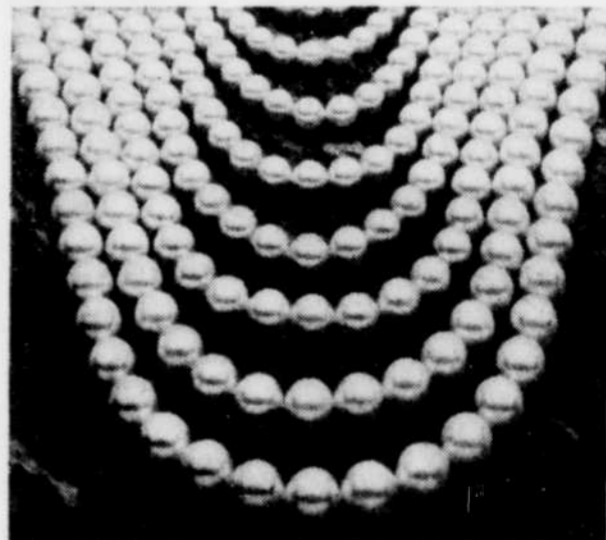
Le ministre responsable des relations fédérales-provinciales, M. Rémillard a réitéré que le Québec ne retirera pas sa clause «nonobstant» tant qu'il en aura besoin, mais plus qu'il ne rouvrira l'accord de Lac-Meech.

Le Québec n'aurait pas d'objection à une nouvelle conférence, mais il ne participera à aucune réforme de la constitution tant que l'accord de Lac-Meech n'y aura pas été enchâssé.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



COLLIER DE PERLES DE CULTURE ROSÉES
16 pouces. Fermoir 14 K, 5 1/2-6 mm
Rég. 595 \$ **SPÉCIAL 375\$**
Quantité limitée

WRS AVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
2461, chemin St-Louis, Sillery — 653-3115
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers

SEARS LIQUIDATION AVANT NOËL

PRIX EN VIGUEUR LES 22, 23 ET 24 DÉCEMBRE 1988 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS

POUR HOMMES Chandails de ski faits à la main. Couleurs variées, tailles désassorties. Rayon 33. Valeur 70\$ 29,99 \$ ch.	ACHAT SPÉCIAL Lot de pantalons habillés pour hommes. Tissus et couleurs variés. Tailles 28 à 42. N° de marchandise variés. Quantité 400. Rayon 45. 19,99 \$ et 24,99 \$ ch.	VÊTEMENTS DE NUIT EN FLANELLETTE POUR DAMES N° de marchandise divers. Quantité 100. Rayon 38. Groupe I - Valeur 9,99 \$ ch. 19 \$ à 30 \$ Groupe II - Valeur 14,99 \$ ch. 20 \$ à 32 \$	SÉLECTION DE SOULIERS HABILÉS POUR FILLES Couleur: verni noir. N° 4004, 4001, 4007. Quantité 150. Rayon 54. Valeur 12,99 à 18 \$ 4,99 \$ et 9,99 \$ ch.	CABARET DE MÉTAL À MOTIF N° 81098. Quantité 48. Rayon 6. Ord. 6,49 \$ 2,99 \$ ch.	RABAIS DE 100 \$ MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO VHS. Programmation de l'enregistrement de 8 émissions. Programmable à l'écran. N° 30608. Quantité 12. Rayon 57. Valeur 599,99 \$ 499,99 \$ ch.
CHEMISES SPORT À CARREAUX POUR HOMMES Telles Fiori, Blvd Club, etc. Choix de couleurs. Tailles P.M.G.T.G. Quantité 400. Rayon 33. Valeur jusqu'à 38 \$ 19,99 \$ ch.	RABAIS DE 50% À 55% Sur tous nos vestons pour hommes. Choix de couleurs. Quantité 500. Rayon 45. Ord. 89,99 \$ à 235 \$ 44,99 \$ à 97,50 \$ ch.	MONTRES À DIAMANT TRÈS ÉLÉGANTES À QUARTZ Quantité 48. Rayon 04. Ord. 120 \$ à 149,99 \$ 99,99 \$ ch.	SÉLECTION DE PANTOUFLES POUR HOMMES OU DAMES Quantité 72. Rayons 54-67. Valeur de 12,99 \$ à 26 \$ 9,99 \$ ch.	RABAIS DE 12 \$ MON PREMIER PARAPLUIE. N° 65807. Quantité 30. Rayon 06. Valeur 16,99 \$ 4,99 \$ ch.	RABAIS DE 30% DU PRIX RÉGULIER. Sur toutes les boules de Noël en magasin. N° 27000. Rayon 71. Valeur 4,29 \$ à 11,99 \$ 3 \$ à 5,65 \$ ch.
VASTE CHOIX DE GILETS POUR HOMMES Groupe I. Tissus et couleurs variés. Tailles P.M.G.T.G. Quantité 400. Rayon 33. Valeur jusqu'à 36 \$ 14,99 \$ et 19,99 \$ ch.	RABAIS DE 50% Sur tous nos complets pour hommes. Choix de couleurs et de tailles. Quantité 600. Rayon 45. Ord. 139,99 \$ à 365 \$ 69,99 \$ à 182,50 \$ ch.	RABAIS DE 40% RASOIRS VIBA-SHAVE de Windmere. Pour elle ou pour lui. Quantité 48. Rayon 08. Ord. 14,99 \$ 11,99 \$ ch.	BOTTES D'AVIATION MONTANTES LACÉES EN CUIR POUR HOMMES Couleurs: brun ou noir. Pointures 060 à 100. Sélection incomplète de tailles. N° 3101, 3102. Quantité 180. Rayon 67. Valeur 65 \$ 29,99 \$ ch.	RABAIS DE 10 \$ GOLF D'INTÉRIEUR "NERF GOLF". N° 92015. Quantité 36. Rayon 06. Ord. 34,99 \$ 24,99 \$ ch.	RABAIS DE 50% Sur pétards pour les Fêtes (crackers). N° 27000. Rayon 71. Valeur 4,99 \$ à 7,99 \$ 2,49 \$ à 3,99 \$ ch.
GRANDE SÉLECTION DE GILETS POUR HOMMES Groupe II. Tissus et couleurs variés. Tailles P.M.G.T.G. Quantité 400. Rayon 33. Valeur jusqu'à 60 \$ 24,99 \$ et 29,99 \$ ch.	ITEM-CADEAU Cravates pour hommes, emballage-cadeau. Couleurs variés. Quantité 72. Rayon 45. Ord. 9,99 \$ à 15,99 \$ 6,99 \$ ch.	RABAIS DE 20 \$ La méthode épilatoire révolutionnaire "EPILADY". Quantité 36. Rayon 08. Ord. 99,99 \$ 79,99 \$ ch.	BOTTES SPORT ALGONQUIN POUR HOMMES Idéal pour le travail extérieur. Assortiment incomplet de tailles. N° 3407, 3408. Quantité 60. Rayon 67. Ord. 95 \$ à 110 \$ 49,99 \$ ch.	RABAIS DE 50% TRICYCLE. N° 20245, 20246. Quantité 24. Rayon 6. Valeur 39,99 \$ 19,99 \$ ch.	RABAIS DE 30% Sur toutes les guirlandes de Noël en magasin. N° 27000. Rayon 71. Valeur 0,99 \$ à 9,99 \$ 0,70 \$ à 5,24 \$ ch.
Groupe I - Grande sélection de pantalons sport pour hommes. Tissus variés. Choix de couleurs et de tailles. Quantité 600. Rayon 33. Valeur jusqu'à 45 \$ 19,99 \$ ch.	RABAIS DE 33 1/3%. Toutes les boîtes-cadeaux de bas et sous-vêtements pour hommes. Quantité 300. Rayon 45. Ord. 7,99 \$ à 13,99 \$ 4,99 \$ à 8,99 \$ ch.	RABAIS DE 33 1/3%. Ensemble de bas-culotte à pierres du Rhin ou bas à la cuisse et pot-pourri, présentation-cadeau. N° 9110, 9115. Quantité 36. Rayon 75. Ord. 9,95 \$ et 14,95 \$ 6,49 \$ et 9,95 \$ ch.	Four grille-pain de luxe. Nettoyage continu. N° 81753. Quantité 18. Rayon 11. Ord. 43,99 \$ 34,99 \$ ch.	RABAIS DE 30 \$ À 100 \$ sur toute notre sélection de dactylo en magasin. N° 40000. Quantité 30. Rayon 03. Valeur 279,99 \$ à 399,99 \$ 249,99 \$ à 299,99 \$ ch.	RABAIS DE 25% du prix régulier sur tous nos sapins en magasin. N° 26000. Rayon 71. Valeur 54,99 \$ à 249,99 \$ 41,29 \$ à 187,49 \$ ch.
Groupe II - Sélection de pantalons sport pour hommes. Tissus variés. Choix de couleurs et de tailles. Quantité 500. Rayon 33. Valeur jusqu'à 60 \$ 29,99 \$ ch.	RABAIS DE 33 1/3%. De 8,34 \$ à 23,34 \$ sur vaste sélection de chandails pour dames. N° de marchandise divers. Quantité 72. Rayon 07. Valeur 25 \$ à 70 \$ 16,66 \$ à 46,66 \$ ch.	RABAIS 1/2. Ensemble 3 paires de chaussettes, présentation-cadeau. Choix de couleurs. Tailles 9 à 11. N° 1101. Quantité 36. Rayon 75. Ord. 9,99 \$ 6,66 \$ ch.	Cafetière "Aroma Centre" de Melita. 10 tasses. N° 81111. Quantité 40. Rayon 11. Ord. 32,99 \$ 26,99 \$ ch.	RABAIS DE 15 \$. Coffret de couture de luxe. N° 96728. Quantité 50. Rayon 20. Valeur 39,99 \$ 24,99 \$ ch.	RABAIS DE 30% du prix régulier sur toutes nos décorations de Noël en magasin. N° 27000. Rayon 71. Valeur 0,99 \$ à 5,99 \$ 0,70 \$ à 3,14 \$ ch.
Pantalons en velours côtelé pour jeunes hommes. Choix de couleurs et de tailles. Quantité 300. Rayon 33. Valeur jusqu'à 48 \$ 19,99 \$ ch.	Blouses pour dames. N° de marchandise divers. Quantité 100. Rayon 07. Groupe I - Valeur de 18 \$ à 28 \$ 9,99 \$ ch. Groupe II - Valeur de 28 \$ à 35 \$ 14,99 \$ ch.	RABAIS DE 25%. Magnifiques ensembles-cadeaux de foulards et broches. Choix de couleurs. N° 2002, 3001. Quantité 36. Rayon 88. Ord. 20 \$ et 30 \$ 14,99 \$ et 21,99 \$ ch.	Cafetière filtre "Proctor Silex". 6 tasses. N° 81165. Quantité 36. Rayon 11. Valeur 44,99 \$ 34,99 \$ ch.	RABAIS DE 15 \$. Aspirateur portatif à brosse électrique. N° 36890. Quantité 12. Rayon 20. Valeur 59,99 \$ 44,99 \$ ch.	RABAIS DE 15% du prix régulier sur toute la ligne des chauffeuses en magasin. N° 30000. Rayon 42. Valeur 32,99 \$ à 129,99 \$ 27,99 \$ à 109,99 \$ ch.
Manteaux longs de marque "Pedigree" doublés 70% duvet/30% plumes d'oies. Couleurs: noir, turquoise, bleu, gris. Tailles 38 à 44. N° 7096. Quantité 48. Rayon 33. Valeur 169,99 \$ 99,99 \$ ch.	Chandails pour jeunes femmes. N° de marchandise divers. Quantité 72. Rayon 19. Groupe I - Valeur de 24,88 \$ à 30 \$ 9,99 \$ ch. Groupe II - Valeur de 30 \$ à 40 \$ 19,99 \$ ch.	RABAIS DE 25% sur une sélection de produits pour le bain et d'articles cadeaux. Lignes 18 et 19. Quantité 60. Rayon 08.	Friteuse de luxe Tefal. N° 81005. Quantité 30. Rayon 11. Valeur 149,99 \$ 119,99 \$ ch.	Micro-ondes 0,8 pi cu, 650 watts, avec sonde thermique. N° 87628. Quantité 20. Rayon 22. 299,99 \$ ch.	RABAIS DE 15% sur toute la ligne des poêles à bois en magasin. Ligne 42000. Rayon 42. Valeur 269,99 \$ à 799,99 \$ 229,49 \$ à 679,99 \$ ch.
Assortiment de blousons en cuir pour hommes. Couleur: brun seulement. Assortiment incomplet de tailles et de numéros. Quantité 60. Rayon 45. Valeur jusqu'à 325 \$ 129,99 \$ ch.	Manteaux 3/4 et paletots d'auto pour dames. Quantité 96. Rayon 17. Groupe I - Valeur de 75 \$ à 110 \$ 19,99 \$ ch. Groupe II - Valeur de 110 \$ à 140 \$ 29,99 \$ ch.	RABAIS DE 33 1/3%. Portedocuments en cuir pour hommes ou dames. N° 52355-56, 699. Quantité 60. Rayon 14. Ord. 149,99 \$ à 199,99 \$ 99,98 \$ à 132,99 \$ ch.	Réchaud à saucisses. N° 76995. Quantité 22. Rayon 11. Valeur 25,99 \$ 14,99 \$ ch.	RABAIS DE 20 \$. Radio-horloge numérique à double réveil et magnétocassette. N° 16880. Quantité 30. Rayon 57. Ord. 69,99 \$ 44,99 \$ ch.	Scie radiale électronique. N° 27855. Quantité 4. Rayon 09. Valeur 1400 \$ 799,99 \$ ch.
Blousons 3/4 de cuir "Blvd Club", centrés à la taille, isolant thermique. Couleur: brun aspect vieilli. Choix de tailles. N° 2110. Quantité 48. Rayon 45. Valeur 495 \$ 299 \$ ch.	Robes pour dames. Rayon 31. Groupe I - Valeur de 30 \$ à 45 \$ 9,99 \$ ch. Groupe II - Valeur de 55 \$ à 70 \$ 19,99 \$ ch.	RABAIS DE 50%. Souliers habillés pour dames. Collection des Fêtes. Couleur: noir. Assortiment incomplet de tailles. N° 2756. Quantité 150. Rayon 54. Ord. 30 \$ à 40 \$ 15 \$ à 20 \$ ch.	Réchaud à bol. N° 81945. Quantité 24. Rayon 11. Ord. 8,88 \$ 5,99 \$ ch.	RABAIS DE 40 \$. Répondeur téléphonique. Mise en marche par télécommande. Indicateur de bande pleine. N° 16200. Quantité 20. Rayon 57. Valeur 179,99 \$ 139,99 \$ ch.	RABAIS DE 15% du prix régulier sur toute la ligne des boîtes d'outils en magasin. N° 34000. Rayon 09. Valeur 11,99 \$ à 57,99 \$ 9,99 \$ à 48,99 \$ ch.
ACHAT SPÉCIAL. Chemises habillées à rayures pour hommes telles Arrow et Léo Chevalier. Choix de couleurs. Tailles 14 1/2 à 17 1/2. Quantité 800. Rayon 45. 15,99 \$ et 17,99 \$ ch.	RABAIS DE 25%. De 1,50 \$ à 8 \$ sur sélection de lingerie intime et d'ensemble en soie pour dames, polyester/soie. Couleurs et tailles variés. N° de marchandise divers. Quantité 150. Rayon 18. Valeur 6 \$ à 32 \$ 4,50 \$ à 24 \$ ch.	ACHAT SPÉCIAL. Sélection de bottes d'enfants. Couleurs variés. Assortiment incomplet de tailles. N° 204, 210, 2006. Quantité 200. Rayon 54. Valeur 18 \$ à 27 \$ 9,99 \$ et 14,99 \$ ch.	RABAIS 50%. Coupes à vin N° 88302. Quantité 120. Rayon 11. Valeur 3,99 \$ 1,99 \$ ch.	RABAIS DE 5 \$. Mallette à cassettes. Écouteur en prime. Rangement de 36 cassettes. N° 35039. Quantité 60. Rayon 57. Valeur 19,99 \$ 14,99 \$ ch.	RABAIS DE 20% sur toute la ligne de tables à toupie en magasin. N° 70000. Rayon 09. Valeur 39,99 \$ à 139,99 \$ 31,99 \$ à 111,99 \$ ch.

SEARS

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était de Sears Canada Inc." se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9 h 30 à 21 h du mercredi au vendredi, 9h30 à 17 h samedi.

Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

LE MONDE

Élu président du Sri Lanka, Premadasa promet la paix

COLOMBO (AFP) - Le premier ministre Ranasinghe Premadasa a été proclamé hier président du Sri-Lanka pour six ans cependant qu'un couvre-feu a été imposé pour prévenir un éventuel débordement de violence après les élections.

Le président sortant Junius Jayewardene avait annoncé l'entrée en vigueur d'un couvre-feu dès la proclamation des résultats. Cette mesure est effective de 21H00 à 05H00 locales.

M. Jayewardene a par ailleurs dissous hier le Parlement comme prévu et annoncé des élections législatives pour le 15 février.

La force d'intervention rapide a été déployée dans les zones stratégiques et mise en état d'alerte, avec l'ordre d'utiliser tous les moyens pour empêcher une quelconque agitation, a indiqué de son côté un porte-parole militaire.

Depuis dimanche, 65 personnes ont été tuées dont 30 lors d'incidents directement liés à la campagne électorale, la plus violente qu'ait connue le Sri Lanka depuis son indépendance en 1948.

M. Premadasa, 64 ans, qui appartient au Parti national unifié (UNP), a déclaré aussitôt sa victoire connue : « Je veux en finir avec la peur et la suspicion. Je vais rétablir la loi et l'ordre ».

Il a également annoncé qu'il prendrait ses nouvelles fonctions le 2 janvier prochain lors d'une cérémonie dans la ville historique de Kandy (centre du pays).

La Constitution permet à M. Jayewardene de conserver son poste jusqu'à cette date, bien qu'il ait annoncé précédemment qu'il se retirerait dès que le résultat de l'élection serait connu.

M. Premadasa n'a battu sa principale rivale, l'ancienne première ministre, Mme Sirimavo Bandaranaike, du Parti pour la liberté du Sri-Lanka (SLFP), qui de 279,339 voix sur plus de 5 millions de bulletins. Le candidat marxiste Ossie Abeygoonsekera, du Parti (populaire) Mahajana Sri-Lanka est arrivé loin derrière avec 235,719 voix soit 4,6 % du total.

Mme Bandaranaike a tout de suite déclaré que ces résultats étaient « injustes », qu'elle ne les

acceptait pas et qu'elle avait élevé une protestation auprès du commissaire chargé des élections, comme elle l'a déclaré devant le comité de contrôle des élections (qui comprend un groupe d'observateurs représentants quatre pays d'Asie du Sud).

Selon les chiffres officiels, le taux de participation a été de 55,3 %, un chiffre relativement faible en temps normal mais qui semble assez bon compte tenu de la tension actuelle au Sri Lanka.

À Colombo, des feux d'artifice ont été tirés dès l'annonce des résultats, ajoutant à la tension existant, ajoutant à la deuxième jour consécutif les magasins sont restés fermés.

Des commandos spéciaux ont encerclé l'Hôtel de ville au moment où le commissaire aux élections, M. Chandrananda de Silva, annonçait à la radio et la télévision l'issue du scrutin.

M. de Silva a évoqué « des problèmes sans précédent » survenus lors de la campagne électorale. De son côté, un porte-parole militaire a déclaré : « A en juger par ce qui est arrivé lundi, nous pouvons nous attendre à de nouveaux incidents une fois connu le résultat. Nous sommes sur des charbons ardents ».



Le bébé du séisme

Anna Dvsepyan, sortie il y a 10 jours des décombres d'une maison effondrée à Leninakan lors du séisme du 7 décembre en Arménie, tient dans ses bras son bébé né à Erevan, la capitale arménienne, trois jours après qu'elle eut été sauvée.

Président arrêté

PORT VILA (AFP) - Le président du Vanuatu, M. George Sokomanu, a été arrêté par la police, a annoncé hier à Port Vila le procureur de la république, John Baxter-Wright, confirmant ainsi une information de presse parue la veille. Le président est actuellement interrogé et son dossier est en cours d'instruction, a-t-il ajouté. Le président Sokomanu avait tenté la semaine dernière de dissoudre l'Assemblée et de nommer un gouvernement intérimaire. Cette tentative avait été déclarée lundi illégale par la Cour suprême du Vanuatu. Hier, le Parlement avait entamé une procédure pour destituer le chef de cet État du Pacifique-Sud.

Amnistie en Corée du Sud

SÉOUL (AP) - Le gouvernement sud-coréen a décidé hier d'amnistier 2,015 adversaires politiques, mais a averti qu'il était prêt à prendre des mesures sévères pour maintenir la loi et l'ordre. Environ 280 personnes seront libérées aujourd'hui et les libertés civiles restaurées pour 1,581 autres qui sont actuellement en liberté sur parole; les sentences prononcées contre 92 personnes seront réduites et les noms de 61 autres seront rayés de la liste des personnes recherchées.

Vickers l'emporte

LONDRES (AFP) - La société britannique Vickers Defence Systems a remporté la première manche de la bataille des chars: après plusieurs mois d'expectative, le gouvernement de Londres a choisi hier le Challenger II pour équiper son armée à partir de mars 1994, de préférence à son rival américain, le tank Abrams M1A1 de General Dynamics. Le contrat (\$2,8 milliards) permettra à Vickers de remplacer les 600 Chieftain obsolètes de l'armée du Rhin.

Convention anti-drogue

VIENNE (AP) - Une conférence de l'ONU a adopté hier une convention internationale contre le trafic illicite et l'abus de la drogue. À Ottawa, le ministre des Affaires extérieures a indiqué que la délégation canadienne « avait pris une part active » dans l'élaboration de ce document, qui donne notamment aux pays 106 signataires le droit d'extrader les suspects et de confisquer leurs avoirs. Il n'entrera en vigueur qu'après ratification par au moins 20 États membres. La conférence avait été ouverte le 25 novembre.

Cosmonautes de retour

MOSCOU (AFP) - Les cosmonautes soviétiques Vladimir Titov et Moussa Manarov, qui devaient regagner la Terre ce matin en compagnie du cosmonaute français Jean-Loup Chrétien, ont franchi le cap d'une année passée dans l'espace, a annoncé l'agence TASS. Hier à 17H30, heure de Moscou, les deux hommes avaient passé 366 jours complets dans l'espace. Il s'agit d'un record sans précédent.

Trois généraux argentins sont mis à la retraite

BUENOS AIRES (AFP, AP) - Le chef de l'état-major de l'armée de terre argentine, le général Jose Caridi, et les deux généraux qui le suivent dans la hiérarchie de cette arme, ont demandé hier leur mise à la retraite, a-t-on appris de source officielle à Buenos Aires.

Les deux autres officiers sont le chef adjoint de l'état-major, le général Wenceslao Abbate, et l'inspecteur général de l'armée de terre, le général Jorge Bianchi.

Selon des sources politiques argentines, le président Raul Alfonsín devrait annoncer aujourd'hui l'acceptation de ces demandes de mise à la retraite et les nominations des successeurs, à l'occasion d'un discours devant l'Assemblée législative, réunie en session extraordinaire afin d'être informée des détails du dernier soulèvement militaire.

La démission du général Caridi faisait partie des revendications

avancées par les mutins dirigés par le colonel Mohamed Seineldin, qui s'étaient rebellés début décembre. Cette rébellion avait été la troisième en vingt mois et la plus grave qu'ait eu à affronter le gouvernement du président Alfonsín depuis son arrivée au pouvoir en décembre 1983.

Pour certaines sources non officielles, les demandes de mise à la retraite auraient été exigées par le président Alfonsín après la prise de position publique, vendredi, du général Caridi qui avait réclamé « le plus rapidement possible et favorablement » une solution aux cas des militaires poursuivis pour violation des droits de l'Homme lors de la dictature militaire (1976-83).

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
 Extérieur: numéro sans frais
 1-800-463-2362
 Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
 Samedi et dimanche: 9h à 12h

En cette période des Fêtes, nous vous souhaitons bonheur, santé et prospérité tout au long de cette nouvelle année.

Lippens

• MAIL CENTRE-VILLE • GALERIES CHARLESBOURG • GALERIES DE LA CAPITALE

Consommateurs, lorsque vous magasinez

RECHERCHEZ CE SYMBOLE

Le symbole de confiance pour informations (418) 648-1797

Prix du Meilleur Commerce des Commerces 1988
 Le Choix des Consommateurs

Le prix du meilleur commerce est accordé aux établissements d'affaires à la suite d'un sondage auprès des consommateurs du grand Québec, réalisé par la firme Réalités Canadiennes

• MONTRÉAL • QUÉBEC • TORONTO • OTTAWA • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON •

VOUS TROUVEREZ CE SYMBOLE DANS LES ENDROITS SUIVANTS:
 (Conservez cette liste sous la main comme guide d'achats)

AUTOMOBILE Atelier de carrosserie Centre de silencieux et de conduits d'échappement Compagnie de garantie d'automobiles Concessionnaire Audi Concessionnaire de camions Concessionnaire de voitures neuves Concessionnaire Dodge Plymouth Chrysler Distributeur de pneus d'automobiles (Or) Concessionnaire japonais (Honda) Concessionnaire Lincoln Mercury Ford Distributeur de pneus automobiles (Or) Vente et entretien de radios pour automobile	GARAGE FIBOTTE ET LEMAY SILENCIEUX GOSSELIN GARANTIE UNIVERSELLE QUÉBEC LAVAL VOLKSWAGEN M. MARTIN AUTOMOBILES MARLIN CHEVROLET OLDSMOBILE DE LA CAPITALE DODGE CHRYSLER CENTRE DU PNEU ST-DAVID LALLIER HONDA M. MARTIN AUTOMOBILES DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS RADIO D'AUTO DE QUÉBEC
SERVICE GÉNÉRAL Agence de voyages Compagnie de service de nettoyage Courtier en immobilier Déménageurs (Or) École de danse Déménageurs (Bronco) École de langues Nettoyeur de tapis et moquettes Salle de bal et de mariage	VOYAGES PARADIS LES NETTOYEURS NET-TOP LE PERMANENT DÉMÉNAGEMENT STE-FOY ÉCOLE DE DANSE JACQUES DUNAL DÉMÉNAGEMENT TRANSPORT COUTURE L.P.S. FRANK LANGEVIN LE CHÂTEAU FRONTENAC
RÉNOVATION/CONSTRUCTION Fabricant d'armoires de cuisine (Or) Compagnie de location d'outils Entrepreneur d'isolation Entrepreneur d'isolation Fabricant d'armoires de cuisine (Argent) Manufacturier de revêtement métallique Serrurier (Argent) Service de miroirs et de vitres Serrurier (Or) Vendeur de portes de garage électriques	CUISINES A.C. INC. L.A.V. ÉQUIPEMENT HENRI LABBÉ & FILS ISOLATION BEAUPORT LES ARMOIRES MODERNES G & R L'ÉE TÔLE GAUFRE DE QUÉBEC CÔTE FLEURY CANTIN VITRERIE LEPAGE P. AUBRUT INC. A. GIGNAC (1979) INC.
SERVICES AUX COMMERCES Agence de placement temporaire Compagnie de systèmes d'alarme Magasin de meubles de bureau Service de gardes de sécurité Service de photocopie et de reprographie Service de téléphones mobiles Vente et service de machines à photocopier (Argent) Vente de systèmes et accessoires de téléphone Vente et service de machines à photocopier (Or)	DRAKE OFFICE OVERLOAD SYSTÈMES DE SÉCURITÉ CHUBB AMEUBLEMENT DE BUREAU DE LA CAPITALE SOPEQ JET COPIE 1981 BELL CELLULAIRE JACQUES COUTURIER CTG INC. XEROX CANADA INC.
DÉTAILLANTS Animalerie Boucherie marché de viandes Centre commercial centre d'achats Grand magasin à escomptes Magasin d'accessoires de chambre à coucher Magasin d'articles ménagers Magasin de fournares (Or) Magasin d'audio-vidéo et de télévisions Magasin d'instruments de musique Magasin de fournares (Argent) Magasin de fruits et légumes Magasin de gros appareils ménagers électriques Magasin de soufleurs électriques (Or) Magasin de jouets Magasin de meubles Magasin de petits appareils ménagers électriques Magasin de scieurs exclusifs (Or) Magasin de tapis et moquettes Salon de coiffure (Or) Magasin de tenues de gala Optométriste à opticien (Or) Magasin de tenues de gala pour dames Meubles et accessoires pour enfants Optométriste à opticien (Argent) Salon de coiffure (Or)	LA FAUNE DOMESTIQUE BOUCHERIE FABIEN GAGNÉ PLACE LAURIER ZELLERS AMEUBLEMENTS TANGUAY AMEUBLEMENTS TANGUAY LA LIBERTÉ L'ÉE LA CLEF DE SOL MARC LEGRAND MUSIQUE (1987) FORGUES FOURRIÈRES L'ÉE LE JARDIN MOBILE AMEUBLEMENTS TANGUAY JEAN-PAUL FORTIN TOYVILLE AMEUBLEMENTS TANGUAY CENTRE DU RASOIR (FINE LAME) SIMARD & VOYER CHEZ THÉRÈSE ESCOMPTÉ-COIFFE CLASSY CENTRE VISION ROBERT LAFORCE BOUTIQUE KELLY AMEUBLEMENT LE PETIT PRINCE GUY ROULEAU OPTICIEN SALONS DARBOURG

Une collaboration **LE SOLEIL**



Le Père Noël Attend ton appel... Chez-lui!

Grâce à « Rudolph »
 Le système informatique des lutins

Aux Halles de la Rue du Campanile
 du lundi 19 au vendredi 23 décembre, de 11 à 21 heures,
 et samedi 24 décembre, de 11 à 14 heures.

Adaptation du concept « Rudolph »
 En collaboration avec **CITE-FM 107.5**

INFO-CITE

Rue du Campanile
 Branchée sur le Pôle Nord

MEILLEURS VOEUX A L'OCCASION DES FÊTES

SERGE DROLET
 LE PILIER DE LALLIER
 Venez le rencontrer chez

lallier

2000, boul. Charest Ouest, Québec
 687-2525

La Croix-Rouge quitte le Liban

BEYROUTH (AFP, AP) — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a décidé, hier, de quitter le Liban, en guerre depuis 14 ans, créant ainsi un précédent dans l'histoire de l'organisme humanitaire.

Onze des 17 délégués du CICR sont montés, dans la soirée, à bord du *Sunny Boat*, un bateau qui fait la navette entre le port de Jounieh, au nord de Beyrouth, et

l'île de Chypre, d'où ils devaient prendre aujourd'hui un avion pour Zurich.

Les délégués restants, au nombre de trois, dont le responsable au Liban du CICR, M. Michel

Dufour, suivront le même chemin aujourd'hui. Trois autres délégués avaient regagné la Suisse avant que ne soit annoncée, hier, cette décision de retrait par la direction du CICR à Genève. Les délégués de la Croix-Rouge internationale sont tous Suisses.

Un porte-parole du CICR à Genève a annoncé que l'organisme suspendait « immédiatement » ses

activités au Liban en raison de « menaces de mort » proférées contre ses membres dans ce pays. Cette décision intervient quatre jours après la libération d'un délégué du CICR, M. Peter Winkler, détenu en otage au Liban-Sud pendant un mois par des ravisseurs non identifiés.

Selon des sources officielles à Genève, les menaces ont été proférées contre le personnel de la Croix-Rouge dans des appels téléphoniques adressés à l'ambassadeur de Suisse en Syrie, M. Rolf Gauffin, qui avait servi d'intermédiaire dans les contacts ayant précédé la libération de Winkler. Au cours de ces échanges, les ravisseurs s'étaient identifiés comme étant membres de l'« Organisation de la révolution socialiste ».

Les autorités suisses ont révélé que les ravisseurs avaient vainement tenté de monnayer la libération de Winkler contre celle du pirate de l'air chiite libanais, Hussein Hariri, qui doit être jugé en Suisse le 20 février.

Une décision grave

M. Dufour a précisé que la décision de retrait lui avait été notifiée hier matin. « J'ose imaginer que le CICR n'a pas pris cette décision à la légère et sans motif sérieux. C'est une décision très, très grave », a-t-il dit.

« Nous avons construit en 20 ans un monument au Liban. Personne n'y avait touché. C'était un symbole pour la population et pour les parties en guerre. Nous allions redémarrer nos activités après la libération de Winkler », a ajouté M. Dufour, qui se trouve au Liban depuis deux ans.

Le CICR emploie une centaine de Libanais et son budget pour l'année 1988 a été de \$13 millions. Il est engagé dans des actions humanitaires de visite des détenus, de médiations entre les parties au conflit, de secours aux blessés, mais aussi d'assistance médicale et sociale, notamment dans le sud déshérité du pays où se concentre la plus grande partie de ses activités.

C'est la première fois que le CICR se désengage totalement d'un pays où il est installé, a précisé un porte-parole du CICR à Genève.



Les délégués du CICR au moment de l'embarquement au port libanais de Jounieh, hier.

Le Likoud entérine les accords

JÉRUSALEM (AFP, AP) — Le comité central du parti Likoud (droite nationaliste) a entériné, la nuit dernière, par 796 voix pour et 642 voix contre, les accords de coalition conclus lundi entre le Likoud et les travaillistes, en vue de la formation d'un gouvernement élargi, selon la radio israélienne.

arabes occupés.

Cette décision est une victoire du premier ministre, Yitzhak Shamir, et si le comité central du Parti travailliste se prononce également aujourd'hui en faveur de ces accords, le nouveau gouvernement israélien devrait recevoir l'investiture du Parlement demain.

L'orientation politique du nouveau gouvernement interdit tout dialogue avec l'Organisation de libération de Palestine (OLP), ce qui place l'État hébreu en situation de conflit ouvert avec les États-Unis qui ont encore rappelé hier qu'ils étaient opposés aux termes de l'accord passé lundi avec les travaillistes, prévoyant l'implantation de six nouvelles colonies juives dans les territoires

Le nouveau cabinet sera identique au gouvernement d'union nationale sortant, à cette différence près que le premier ministre Shamir restera à sa tête tout au long du mandat de quatre ans. Au cours du précédent mandat, le travailliste Shimon Peres, qui détient actuellement le portefeuille des Affaires étrangères, avait été premier ministre pendant les deux premières années.

N'empêche qu'avant le vote secret d'hier soir, le premier ministre et chef du Likoud a été vertement conspué lors de son discours.

« Il faut que le Likoud et les travaillistes dépassent toutes leurs différences pour lutter ensemble contre la création d'un État palestinien », a déclaré M. Shamir, visiblement ému, en martelant ses mots devant les 2,400 délégués réunis dans l'enceinte du Stade Eliahou.

Bousculades, cris, interruptions incessantes des orateurs par des délégués en colère : le président de séance, M. Ariel Sharon, un farouche adversaire de l'accord avec les travaillistes, devait intervenir à plusieurs reprises pour rétablir un semblant de calme.

M. Shamir concluait son discours en menaçant de rendre son mandat au président de l'État hébreu si le comité central ne lui accordait pas la confiance qu'il demandait.



AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de Limoulu se tiendra le mercredi 18 janvier 1989, à 20 heures, à l'adresse suivante: C.S.D., 801, 4e Rue, Limoulu, à la salle Daigle, local 205.

Veillez noter que lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contre-signé par le (la) candidat(e), en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

Tous ses membres sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Maurice Huot, secrétaire

AVIS DE CORRECTION

Nous désirons aviser tous nos clients que le SOLDE "AUBAINES POINTS VERTS" prendra fin le 18 février 1989 et non le 21 décembre 1988 tel qu'annoncé sur les ondes radiophoniques.

Nous regrettons les inconvénients que cela aura pu vous causer.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

Le Père Noël est arrivé à PLACE LEBOURGNEUF

Un cadeau sera offert à chaque enfant qui visitera le Père Noël.

30 NOUVELLES BOUTIQUES VOUS ATTENDENT POUR VOS ACHATS DES FÊTES

Horaires du Père Noël:

Judi	16 h à 18 h 19 h à 21 h	Séance de photos GRATUITE avec le père Noël, du jeudi au samedi.
Vendredi	16 h à 18 h 19 h à 21 h	
Samedi	10 h à 12 h 13 h 30 à 16 h	

PLACE LEBOURGNEUF

La meilleure façon de vous souhaiter un

JOYEUX TEMPS DES FÊTES

c'est encore de continuer à vous offrir notre

VENTE JUSQU'À 50% DE RABAIS

sur toute la marchandise!

MANNEQUIN

PLACE QUÉBEC

Toutes ventes finales

1 AN MERCI!

MÔSS

MOULERIE

LA SAINT-SYLVESTRE

Souper gastronomique 31 décembre

39⁹⁵

Mousseux compris
Ambiance assurée

relâche 24, 25, 26 décembre
255, rue Saint-Paul 692-0233

CAROTTES

5 livres **97¢** sac de 5 lb

Produit du Québec

<p>BROCOLI</p> <p>Produit des États-Unis, grosseur # 14</p> <p>1 37\$ chacun</p>	<p>CHOU-FLEUR</p> <p>Produit de Californie, grosseur # 12</p> <p>1 97\$ chacun</p>
<p>TOMATES CHERRY</p> <p>Produit des États-Unis</p> <p>1 27\$ chopine</p>	<p>TOMATES ROUGES</p> <p>Produit des États-Unis, grosseur 6 x 6, pré-emballées</p> <p>77¢ livre</p>
<p>CANNEBERGES</p> <p>"Atocas" des États-Unis</p> <p>87¢ cello</p>	<p>CLÉMENTINES</p> <p>Produit du Maroc</p> <p>77¢ livre</p>
<p>PAMPLEMOUSSES BLANCS</p> <p>Grosseur # 48, produit de Floride</p> <p>5 pour 97¢</p>	<p>ORANGES SUNKIST</p> <p>Sans noyaux, grosseur # 138</p> <p>12 pour 97¢</p>
<p>CHAMPIGNONS</p> <p>Blancs, frais, Ontario</p> <p>1 17\$ chopine</p>	<p>LAITUE FRISÉE</p> <p>Produit de Californie</p> <p>87¢ chacune</p>

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

LA NATURE EN VILLE

Le JARDIN MOBILE

FRAIS, FRAIS, FRAIS

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bâillon 418-842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 418-627-0344	SAINTE-FOY 3440, rue de la Pêraie 418-657-7717
NEUFCHÂTEL 9010, boul. l'Ornière 418-842-0909	LEVIS 51, route Kennedy 418-835-5526	BEAUPORT 344, Seigneuriale 418-661-7997

Pour la signature d'un traité de paix

Un sommet soviéto-nippon en vue

TOKYO (AFP, AP) - Le Japon et l'URSS sont tombés d'accords pour engager sur une base permanente les discussions sur la négociation d'un traité de paix et pour préparer une réunion au sommet entre le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev et le premier ministre Noboru Takeshita, a indiqué hier soir le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chervardnadze.

Dans une conférence de presse à l'issue de trois jours de visite à Tokyo, M. Chervardnadze a annoncé la création d'un « groupe de travail permanent » au niveau des vice-ministres des Affaires étrangères pour tenter de lever les obstacles historiques et politiques à la conclusion de ce traité de paix.

Le ministre soviétique des affaires étrangères a également in-

diqué qu'il rencontrerait à nouveau son homologue japonais Sosuke Uno à Paris dans la première quinzaine de janvier 1989 et à Moscou, sans doute en avril prochain, afin de préparer activement un sommet nippo-soviétique.

Les deux hommes avaient eu hier à Tokyo des entretiens « enflammés » sur la question des quatre îles du nord du Japon occupées par l'URSS depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais

aucune des deux parties n'avait modifié sa position sur ce différend territorial clé.

Ce litige sur les îles Kouriles bloque depuis 1945 une normalisation des relations nippo-soviétiques ainsi que la conclusion définitive d'un traité de paix entre les deux pays.

Au cours de sa visite, M. Chervardnadze a également offert la médiation de Moscou entre le Japon et la Corée du Nord. Ces deux pays, qui n'ont pas relations diplomatiques, se querellent depuis 1983 autour de la détention par Pyongyang de deux pêcheurs japonais accusés d'avoir aidé un soldat à se réfugier au Japon.



Edouard Chervardnadze et le premier ministre japonais Noboru Takeshita.

Force de l'ONU pour l'Angola

NEW YORK (Reuter, AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé hier à l'unanimité l'établissement d'une petite force d'observation pour superviser le retrait, vers juillet 1991, des quelque 50,000 soldats cubains stationnés en Angola.

Cette force, baptisée Mission de vérification de l'ONU en Angola, sera composée de quelque 70 observateurs militaires et d'un personnel de soutien de 20 membres civils venant d'Argentine, du Brésil, de l'Espagne, de la Norvège, de la Yougoslavie, de la Tchèque-Slovaquie, de l'Algérie, du Congo, de l'Inde et de la Jordanie.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3270

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Servitech Inc., bureau d'évaluateurs agréés recherche:
UN(E) TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION
pour prendre charge du département de comptabilité informatisé. Expérience requise.
Envoyer curriculum vitae à:
3360, de la Pêrade
Sainte-Foy, Qc G1X2L7

Compagnie établie depuis 20 ans en opération commerciale, vol régulier et régulier, recherche:
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'AERONEF
Exigences: Licence A-1 ou expérience de 2 ans sans licence
Genre de travail: Remplir les fonctions de chef d'équipe pour entretien sur avion bimoteur et monomoteur.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
AIR SATELLITE INC.
À l'attention du préposé à l'entretien
Aéroport de Baie-Comeau
Pointe Lebel
Baie-Comeau QC
G5B 2S6

CARRIÈRES et PROFESSIONS
UN MOYEN EFFICACE POUR TROUVER VOTRE MAIN-D'OEUVRE

TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION
— DEC en techniques d'administration option comptabilité ou l'équivalent
— 3 ans d'expérience minimum
— Expérience de comptabilité sur informatique
— Travail à temps plein
— Salaire: 18,000\$ annuel
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt 6044 - Le Soleil
390, St-Vallier Est
Québec, QC G1K 7J6

DICTAPHONISTE OPÉRATEUR(TRICE) WORD PERFECT
Nous recherchons pour Toronto un(e) opérateur(trice) Word Perfect dont le français (orthographe, grammaire, syntaxe) est impeccable. Le (la) candidat(e) doit être un(e) excellent(e) dactylo, de préférence habitué(e) au traitement de textes (mais cela peut s'apprendre).
Nous offrons un salaire dont l'échelle varie entre 22 000\$ et 27 000\$, selon l'expérience.
Le (la) candidat(e) aura l'occasion de vivre au cœur du Canada anglais, tout en se faisant un salaire intéressant.
Nous sommes une des maisons de traduction les plus connues au Canada. L'expérience analogue dans un cabinet d'avocat est un atout. Envoyer curriculum vitae, avec salaire souhaité à: Charlez Translation Ltd, 358, Davenport Road, Toronto, Ontario M5R 1K6, ou se présenter à nos bureaux.
Environnement sans fumée

VILLE DE VANIER CONCOURS D'EMPLOI
POSTE: AGENT D'INFORMATION
SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
À ce titre, le titulaire est responsable, dans le cadre des objectifs et priorités du Conseil de Ville, de choisir, de recueillir, de transformer, de synthétiser ou d'adapter des informations pour fin de présentation selon diverses techniques, à la population, aux employé(e)s et/ou un groupe visé.
Le titulaire se concentre sur la production publicitaire, la production de programmes et de dépliants des activités de la municipalité ainsi que l'élaboration de programmes de relations publiques.
EXIGENCES REQUISES
— Détenir un diplôme universitaire en sciences humaines ou autre discipline appropriée qui requiert 16 années d'études.
— Deux (2) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'information comblera une année d'étude.
DURÉE DE L'EMPLOI
Contrat d'une durée de 12 mois — (32 1/2 hres/sem.) avec possibilité de renouvellement.
SALAIRE
Selon les politiques en vigueur.
Faire parvenir votre curriculum vitae au Service du personnel avant 16 h le 13 janvier 1989.
VANIER, ce 15 décembre 1988.
Jean Audy,
Directeur du personnel

REPRÉSENTANT(E)
COMPAGNIE: dans le domaine de la quincaillerie
RECHERCHE: candidat(e)s bilingues, expérience minimale de 5 ans, avec initiative et motivation
SALAIRE: à discuter lors de l'entrevue
TERRITOIRE: Rive-Sud de Québec incluant la Gaspésie.
Dossier traité confidentiellement.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Michel Courchesne
RCR INTERNATIONAL INC.
2295, Métropole
Longueuil, QC J4G 1E5

VILLE DE VANIER INSPECTEUR
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DIVISION DE LA POLICE
RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du directeur de la sécurité publique, le (la) titulaire du poste planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités et opérations de la division police du Service de la sécurité publique.
EXIGENCES
— Satisfaire aux exigences de l'article 3 de la Loi de police.
— Posséder un minimum de huit (8) années d'expérience policière dont deux (2) années en gestion du personnel.
— Avoir complété avec succès un cours de formation de base dispensé par une institution de formation policière.
— Détenir un DEC en techniques policières.
— Toute formation additionnelle en administration policière, option du personnel et des opérations, pourra être considérée comme un atout important.
DURÉE DE L'EMPLOI
Pour une période de 12 mois de probation (emploi régulier).
HABILITÉS PERSONNELLES
Dynamique, communicatif, contrôle et stabilité émotionnelle, mobilisateur et esprit d'équipe.
SALAIRE
Selon l'échelle établie de l'entente des cadres.
Faire parvenir votre curriculum vitae au Service du personnel avant 16 h le 6 janvier 1989.
Jean Audy,
Directeur du personnel
VANIER, ce 15 décembre 1988.

ASSURANCES LE GROUPE DOMINION DU CANADA
NOUS RECHERCHONS
Pour notre bureau de "PLACE LAURIER, à SAINTE-FOY"
POSTES PERMANENTS
Nombre Description et critères
UN SOUSCRIPTEUR - ASSURANCES PERSONNELLES ET COMMERCIALES
Bilingue serait un atout
MINIMUM "2" ANS d'expérience en SOUSCRIPTION ASSURANCE DES ENTREPRISES (biens et accidents)
L'expérience additionnelle suivante "serait un atout"
ASSURANCE DES PARTICULIERS (auto et résidentiel)
ASSURANCE AUTOMOBILE COMMERCIALE
UN SECRÉTAIRE
Bilingue serait un atout
MINIMUM 40 mots / minute
Travail général de bureau, secrétariat et entrées de données
TOUS LES POSTES SONT OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES, FEMMES ET HANDICAPÉS
VOTRE CURRICULUM VITAE DOIT NOUS PARVENIR AU PLUS TARD LE 30 DÉCEMBRE 1988
VEUILLEZ SVP L'ADRESSER COMME SUIT:
DEMANDE D'EMPLOI "QUÉBEC"
M. Jean-Louis Pichette, f.i.a.c.
directeur adjoint
GROUPE DOMINION DU CANADA
1080, côte du Beaver Hall, Bureau 810, Montréal (Québec) H2Z 1T4

CÉGEP DE SAINTE-FOY
2410, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, QC G1V 1T3
CONCOURS NUMÉRO EE-88140
On demande un professeur à la leçon pour dispenser le cours, 260-531-77 Instruments et appareils de commande, à la session d'hiver 1989.
Description
Cours d'une durée de 60 heures dont 45 heures de théorie et 15 heures de pratique en usine de traitement des eaux. Dans le cadre d'un programme conduisant à un C.E.C. en techniques d'assainissement des eaux, enseigner, à un groupe de 15 élèves, la technique en instruments et appareils de commande nécessaire pour en comprendre les principes, leur mode d'utilisation et les mesures nécessaires à leur entretien.
Qualifications
— D.E.C. en instrumentation et contrôle
— Expérience professionnelle dans une usine de traitement des eaux
— Expérience d'enseignement souhaitable
Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae à la Direction du personnel du Cégep de Sainte-Foy, en ayant soin d'indiquer le numéro du concours et ce, au plus tard le 4 janvier 1989.

VILLE DE VANIER CAPITAINE
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DIVISION DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES
RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du directeur de la sécurité publique, le (la) titulaire du poste planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités et opérations de la division prévention du Service de la sécurité publique.
EXIGENCES
— Posséder un minimum de huit (8) années d'expérience dans un service d'incendies dont deux (2) années en gestion du personnel.
— Détenir une attestation d'études de pompiers professionnelles et d'agent de prévention émise par l'Institut de protection contre l'incendie.
— Une expérience reconnue et une compétence exceptionnelle peuvent suppléer à l'absence du diplôme ci-haut mentionné. Cependant, le candidat devra détenir un DEC dans une discipline connexe.
DURÉE DE L'EMPLOI
Pour une période de 12 mois de probation (emploi régulier).
HABILITÉS PERSONNELLES
Dynamique, communicatif, contrôle et stabilité émotionnelle, mobilisateur et esprit d'équipe.
SALAIRE
Selon l'échelle établie de l'entente des cadres.
Faire parvenir votre curriculum vitae au Service du personnel avant 16 h le 6 janvier 1989.
Jean Audy,
Directeur du personnel
VANIER, ce 15 décembre 1988.

PREVOST
Leader incontesté dans la fabrication de matériel de transport, notre entreprise est à la recherche d'un:
Analyste senior méthodes et projets
Sous la supervision du gérant des méthodes, le candidat sera responsable de la préparation et de la mise en oeuvre de projets relatifs à la peinture de nos produits de transport.
Exigences requises:
— DEC en technique de génie chimique ou de chimie analytique.
— Cinq à sept années d'expérience dans la mise en oeuvre de projets relatifs à la peinture.
Conditions de travail:
Nous offrons pour ce poste un salaire concurrentiel et une gamme d'avantages sociaux des plus complètes.
Si vous êtes dynamique et désirez relever des défis, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 13 janvier 1989 à:
Jean Cliche
Service des ressources humaines
PREVOST CAR INC.
Manufacturier d'autocars
Sainte-Claire (Québec) G0R 2V0
Ce poste est ouvert aux femmes et aux hommes

OFFRE D'EMPLOI
La Société d'entraide et d'établissement du Québec inc., une institution spécialisée dans le domaine de l'épargne, du crédit et plus particulièrement impliquée dans le financement commercial et industriel sollicite des candidatures pour le poste de:
ANALYSTE EN INFORMATIQUE
L'analyste en informatique agira au niveau du développement des systèmes informatisés de la Société d'entraide et d'établissement du Québec inc.
Plus spécifiquement, il verra à:
— Analyser les systèmes, méthodes et problèmes soumis à sa compétence;
— Rédiger les dossiers d'analyses fonctionnelles et organiques nécessaires à la mise au point d'applications informatisées;
— Participer à la programmation et à la mise au point des applications;
— Effectuer tous les essais nécessaires à la vérification de nouvelles applications;
— Élaborer les stratégies d'implantation requises;
— Gérer les ressources affectées à des projets précis;
— Tenir à jour la documentation des systèmes;
— Participer à la rédaction des manuels d'utilisateurs.
Ce poste s'adresse à des candidat(e)s ayant une formation universitaire de premier cycle en informatique et un minimum de deux (2) ans d'expérience. L'absence de diplôme universitaire pourra être compensée par une expérience pertinente jugée équivalente. Une expérience en milieu financier ou administratif serait un atout.
Ce poste situé au siège social à Alma comporte un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.
Les personnes intéressées à postuler sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au Service des ressources humaines avant le 4 janvier 1989 à l'adresse suivante:
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ET D'ÉTABLISSEMENT DU QUÉBEC INC.
100, rue St-Joseph Sud, C.P. 2400
Alma (Québec) G8B 6Y4

Jaruzelski refuse toute concession à Solidarité

VARSOVIE (AFP, AP) — Le chef de l'État polonais, le général Wojciech Jaruzelski, a annoncé hier que d'importants changements devaient intervenir à la direction du parti mais n'a pas fait les concessions attendues en direction du syndicat dissous Solidarité.

Prenant la parole à l'ouverture du 10e plénum du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), dont les travaux sont consacrés à l'examen de possibles réformes politiques et économiques, le général Jaruzelski n'a pas mentionné une seule fois le nom de Solidarité et n'a fait aucune allusion à une éventuelle légalisation du syndicat interdit sous la loi martiale en 1981.

Parlant de la nécessité d'adap-

ter les activités du parti à la situation actuelle, le général Jaruzelski, qui est également premier secrétaire du POUP, a dit que « l'oeuvre que nous devons accomplir est immense et sa réussite implique de sérieux changements de personnes à la direction du parti ». Il n'a pas précisé davantage.

Selon les observateurs, quatre membres du Bureau politique, dont le général Jozef Baryla, considérés comme des « conser-

vateurs », pourraient céder leur place à quatre premiers secrétaires régionaux qui passent pour être de « grands réformateurs ». Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'ancien premier ministre Zbigniew Messner puisse, lui aussi, quitter le Bureau politique.

Le premier secrétaire n'a cependant laissé subsister aucun doute sur les limites des réformes politiques et économiques envisagées ou déjà appliquées. « Nous ne liquiderons pas le socialisme. Nous désirons simplement écarter ce qui est dépassé et nous empêcher d'aller de l'avant », a-t-il expliqué.

S'adressant à l'opposition, qui

vient de mettre sur pied un « cabinet fantôme », le général Jaruzelski lui a clairement signifié qu'il s'opposerait avec fermeté à la « déstabilisation » de la Pologne et à toute activité visant à « semer la zizanie dans les rangs de la classe ouvrière », ce à quoi conduirait, selon lui, le pluralisme syndical.

Pour sa part, M. Wladyslaw Baka, chargé de l'économie au Bureau politique, a reconnu que les buts fixés pour cette année n'avaient pas tous été atteints en raison des « lenteurs » dans l'application des réformes et que les conditions de vie de la population demeuraient difficiles.



Le général Jaruzelski

Libération demandée

STOCKHOLM (AP) — L'avocat de Christer Pettersson, soupçonné d'être l'assassin de l'ancien premier ministre suédois Olof Palme, a demandé hier que son client soit remis en liberté.

Me Arne Liljeros a estimé que le procureur n'avait pas de preuves suffisantes pour maintenir son client en détention. Ce dernier a été arrêté, mercredi dernier, après presque trois ans d'enquête. Le tribunal devrait se prononcer aujourd'hui sur cette demande.

sports experts

sur une sélection de vêtements de **SKI DE FOND**

RABAIS 20%

sur une sélection de vêtements de **SKI ALPIN**

RABAIS 20%

SKIS ALPIN
de 100\$ à 149,99\$

15\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

PATINS
valeur 100\$ et plus

10\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

HOCKEY
sur achat de 40\$ et plus

5\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

SAC À SKIS
à partir de 29,99\$ et plus

5\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

BOTTES APRÈS-SKI

10\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

BOTTES
de 100\$ à 149,99\$

15\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

SKIS ALPIN
de 150\$ à 199,99\$

20\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988



BOTTES
de 150\$ à 199,99\$

20\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

SKIS ALPIN
de 200\$ à 299,99\$

25\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

BOTTES
de 200\$ à 299,99\$

25\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

SKIS ALPIN
de 300\$ et plus

30\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

BOTTES
de 300\$ et plus

30\$ de rabais

1 coupon par client
Valide jusqu'au 24 décembre 1988

CHANDAIS DE LAINE
pour le ski

20% de rabais

de rabais sur toutes les collections de **VÊTEMENTS SKI JR**

20%

tels que:
Joff, Étirel, Sportstop, Jupa, Mobius, Hiverna, etc.

MONT SAINT-CASTIN
avec tout achat de **100\$** et plus

1 BILLET DE SKI de SOIRÉE
(sur demande)
maximum 2 par client

sports experts

* Sports Experts Mont Sainte-Anne non-participant

Un cadeau qui fait chaud au coeur

Une fourrure Laliberté transforme l'hiver en une saison scintillante et vivifiante. La beauté, la chaleur et le confort d'une fourrure sont un présent sans égal. Faites confiance à la maison Laliberté, qui bénéficie d'une longue expérience dans l'art de réchauffer l'hiver... et les coeurs!



À L'ACHAT D'UNE PELISSE, OBTENEZ:
Privileges
10%* de rabais sur TOUS vos achats, MEME sur les prix réduits
REPARATIONS GRATUITES avec tout achat de vêtements
* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

Profitez du meilleur plan de financement
12 MOIS SANS INTÉRÊT

laliberté *Fourrures*

une Vente de blanc éclatante de couleurs



25% À 50%

sur TOUTES nos SERVIETTES

sur TOUS nos RIDEAUX de DOUCHE et ACCESSOIRES

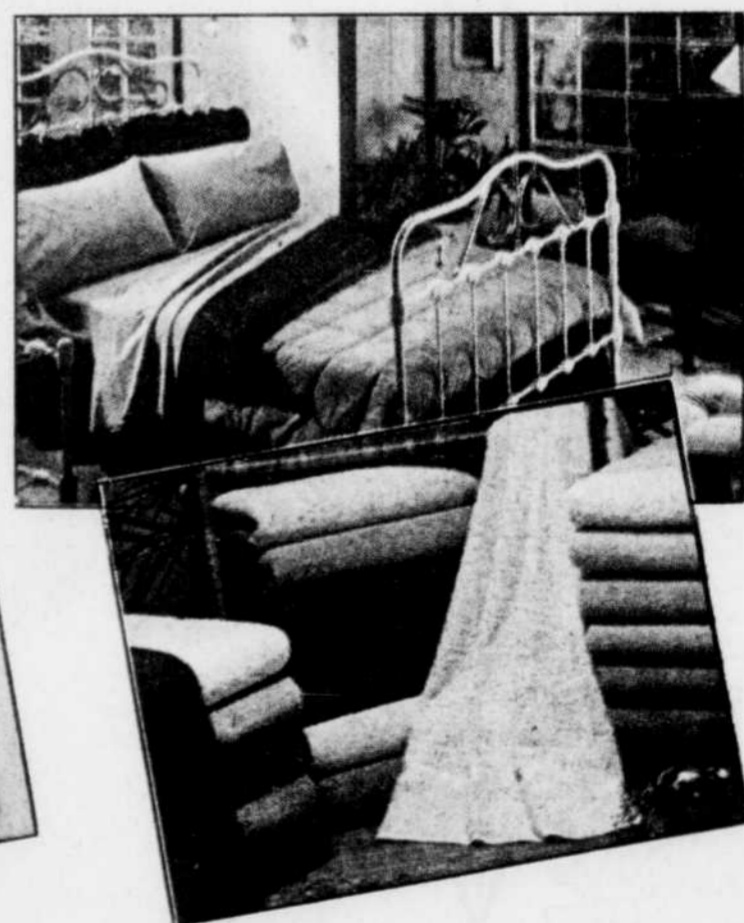
sur TOUTES nos NAPPES, SERVIETTES DE TABLE et NAPPERONS de TISSU

sur TOUS nos DRAPS, DOUILLETES VOLANTS DE LITS, COUVRE-OREILLERS et COUVRE-LITS

50%

sur TOUS nos TISSUS

Ces spéciaux s'appliquent sur les articles en magasin, à prix régulier. Jusqu'à épuisement des quantités.



25% À 50% SUR ^{presque} TOUS LES VÊTEMENTS DE LA SAISON
MODE POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS
DE RABAIS

CONCOURS DE NOËL

CERTIFICAT-CADEAU DE 1000\$ À GAGNER CHAQUE SEMAINE JUSQU'À NOËL

- Gagnante du tirage du 26 novembre
Mme Estelle Lavoie, Neufchâtel
 - Gagnante du tirage du 3 décembre
Mme Rita Boisjoly, Québec
 - Gagnant du tirage du 10 décembre
M. Lionel Dussault, Québec
- Règlements du concours disponibles chez Laliberté

laliberté *Mode*

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

UN CADEAU LALIBERTÉ, UNE TRADITION POUR NOËL